

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2017



ALSACE

Conseil départemental

HAUT-RHIN

"Une administration moderne qui innove sans cesse"

Édito DE LA PRÉSIDENTE



La première assemblée départementale haut-rhinoise composée à parité d'hommes et de femmes, vient de franchir le cap de la moitié de son mandat, et donc celui d'un premier bilan de son action. Placé résolument sous le signe d'une gestion rationnelle du budget, le début de notre mandature a permis de faire face à l'effet ciseau résultant de l'augmentation des dépenses sociales et de la réduction importante de nos ressources, tout en ménageant des marges de manœuvre pour l'avenir.

Aujourd'hui, tout en restant évidemment très vigilants et déterminés à maîtriser nos dépenses, et donc la fiscalité, nous sommes en mesure, non seulement de préserver notre niveau d'investissement en faveur des entreprises et des collectivités partenaires, mais aussi de mener des actions déterminantes dans nos priorités politiques. Parmi celles-ci, figure en première ligne le développement de l'emploi qui mobilisera l'ensemble de nos politiques, en particulier celle dédiée à l'insertion qui, en tant que compétence légale du Département, constitue bien sûr pour nous, un levier d'action privilégié.

L'une de nos autres préoccupations essentielles sera l'avenir de nos jeunes. Le Département mettra en œuvre en leur faveur, une stratégie globale et transversale, tendant à favoriser leur réussite éducative et leur épanouissement. Ce seront ainsi 500 M€ qui leur seront consacrés durant les dix prochaines années.

La solidarité avec les plus fragiles de nos concitoyens restera évidemment notre cœur de mission et notre mission de cœur. Quant au développement durable, nous saurons lui consacrer des moyens à hauteur de ceux qui ont toujours fait du Haut-Rhin, un département pionnier pour la préservation de l'environnement.

Ce plan d'actions s'inscrit dans une perspective qui représente un autre enjeu majeur de notre mandat : La création, en concertation étroite avec le Bas-Rhin, d'une nouvelle collectivité alsacienne à statut particulier qui nous permettra de valoriser tous nos atouts et d'exploiter au mieux, notre positionnement géographique au cœur de l'espace rhénan, pour faire avancer notre pays et lui faire jouer un rôle encore plus déterminant dans la construction européenne.

Pour ce faire, je sais pouvoir compter sur des collègues élus profondément engagés au service des Haut-rhinois, mais aussi sur une administration moderne, disposée sans cesse à innover, et composée de collaborateurs dont la richesse des compétences me semble parfaitement traduite dans ce nouveau rapport d'activités des services. Je tiens à les en remercier toutes et tous très chaleureusement.

Brigitte Klinkert
Présidente du Conseil départemental
du Haut-Rhin

"Un haut niveau
de service et de belles
ambitions"

Édito DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES



J'ai eu, pendant ces trois années, le privilège de conduire notre administration aux côtés de M. Straumann d'abord puis de M^{me} Klinkert.

Trois années charnières importantes dans l'évolution de notre collectivité puisqu'il fallut, d'abord, la mettre en adéquation avec le changement de périmètre imparté par la loi NOTRe et par la contrainte financière imposée par l'Etat et, ensuite, faire évoluer l'administration dans ses missions et son organisation, l'outiller en la dotant, notamment, des instruments de pilotage et de prévision qui lui faisaient défaut.

Cet aggiornamento aura été conduit sans heurt, dans une démarche progressive et pragmatique avec, à mes côtés, une Direction des Ressources Humaines attentive aux besoins d'accompagnement et de formation des services et des agents. C'est ensemble que nous avons construit ce changement et je suis particulièrement fier de voir le résultat et les perspectives ouvertes.

Ce rapport d'activité témoigne, dans tous les domaines, de notre vitalité, de notre capacité d'initiative et de réalisation, de notre utilité pour les publics et pour les territoires que nous servons. Notre collectivité a maintenu un haut niveau de service et projeté, en particulier en matière éducative, de belles ambitions.

Chacun, quelle que soit sa fonction ou son grade, y a contribué.

Le Département est debout, bien ancré dans la vie réelle, présent aujourd'hui et demain assurément, pleinement légitime.

Merci à toutes et à tous, merci également à notre Directrice générale adjointe, Stéphanie TACHON, pour sa contribution de tous les instants à cette dynamique qui nous a réunis depuis 2015 et se poursuivra avec mon successeur.

2017 est un grand cru !

Avec ma sincère reconnaissance et toutes mes félicitations,

Philippe JAMET
Directeur général des services

Sommaire

p. 9

ATTRACTIVITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Attractivité des territoires et développement touristique
 Action transfrontalière, européenne et internationale
 Promotion du bilinguisme
 Action territorialisée
 Urbanisme
 Habitat

p. 19

TERRITOIRES ET INFRASTRUCTURES

Routes, transports et déplacements
 Grands équipements et infrastructures de communication
 Environnement et Cadre de vie

p. 27

SOLIDARITÉ

Enfance, santé et insertion
 Études, finances et appuis de la solidarité
 Action sociale de proximité
 Autonomie
 Maison des Adolescents

p. 35

ÉDUCATION, CULTURE ET SPORT

Éducation et jeunesse
 Culture et patrimoine
 Actions sportives

p. 39

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES

Ressources Humaines
 Finances
 Numérique
 Bâtiments départementaux et logistique
 Contrôle de gestion et pilotage des politiques publiques
 Appuis juridique et documentaire
 Communication



ATTRACTIVITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

■ Attractivité des territoires et développement touristique

Attractivité des territoires

L'ADIRA est, depuis le 1^{er} mai 2016, un outil multi-partenarial de développement territorial, tourné vers l'aménagement du territoire alsacien. La modification statutaire opérée en mai 2016 a positionné cette agence comme un outil de développement territorial au service de ses membres, qu'ils soient collectivités locales, établissements publics intercommunaux, représentants institutionnels, acteurs socio-professionnels... L'ADIRA leur apporte ainsi un appui et un soutien logistiques dans leurs domaines de compétences. Au titre de la cohésion sociale et de la solidarité territoriale, les deux Départements ont mis en place une convention de partenariat et d'objectifs avec l'ADIRA pour la période du 1^{er} décembre 2016 au 31 décembre 2020.

En 2017, au titre de cette politique, le Département du Haut-Rhin a dépensé 1 573 300€ en fonctionnement. Compte tenu des évolutions liées à la loi NOTRe, la gestion extinctive des fonds de garantie mis en place avec la SIAGI (Société Interprofessionnelle Artisanale de Garantie d'Investissement) et avec la société BPI a été poursuivie en 2017 (une recette de près de 200 000 € sera perçue en 2018 à ce titre).

Enseignement supérieur et recherche

Le Département du Haut-Rhin soutient l'Université de Haute-Alsace (UHA) depuis sa création en 1975. Cet appui de longue date a contribué à doter l'UHA d'équipements adaptés, à accroître son rayonnement pour renforcer son attractivité et à améliorer les conditions de vie des étudiants. L'UHA est un pôle d'enseignement et de recherche pluridisciplinaire implanté dans deux villes : MULHOUSE et COLMAR. Elle accueille en 2017 près de 8 353 étudiants sur cinq campus : Illberg, Collines et Fonderie à MULHOUSE, Grillenbreit et Biopôle à COLMAR.

Par ailleurs, le Département s'est engagé aux côtés de l'État et des autres collectivités territoriales en tant que partenaire financier pour des opérations de recherche et d'innovation inscrites au Contrat de Plan Etat Région (CPER). Il a notamment apporté son concours financier pour les projets suivants :

■ CPER 2007-2013

- à l'Université de Haute-Alsace pour la construction d'une bibliothèque universitaire sur le Campus Illberg de Mulhouse (projet Learning Center) ;
- au Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) pour la rénovation du bâtiment C – logements étudiants.

■ CPER 2015-2020

- au Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie « CETIM CERMAT » de Mulhouse pour le projet de plateforme ECOTREVE ;
- au Centre National de la Recherche Scientifique pour l'Institut franco-allemand de recherches de Saint-Louis – Projet Matériaux S3.

Il a également accordé des aides financières pour des projets de recherche et d'innovation et pour des organismes œuvrant en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche, à savoir :

- au réseau trinational en neurosciences « NEUREX » ;
- à l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation de Mulhouse.

En 2017, le Département du Haut-Rhin a dépensé 1 432 720 € au titre de cette politique dont 1 366 461 € en investissement et 66 259 € en fonctionnement.

Développement touristique



Le tourisme contribue, par son poids économique (2,3 milliards d'euros de chiffres d'affaires des entreprises touristiques alsaciennes) et ses emplois (37 000 emplois salariés et non-salariés dans les 18 activités caractéristiques du tourisme, soit 5 % des emplois) à la valeur ajoutée de la Destination Alsace.

L'année 2017 a été exceptionnelle en termes de fréquentation pour l'Alsace avec 21,5 millions de visiteurs dont 14,2 millions de touristes (progression de 10 %) et 12,8 millions de nuitées marchandes (source : données 2017 ORTA). 2017 a vu la co-construction de la Stratégie

Interdépartementale d'Innovation et de Développement Touristique pour l'Alsace 2017-2021 (SIDTA), adoptée en décembre 2017 par les deux Départements alsaciens.

L'offre touristique propre à la Destination Alsace est désormais définie en six thématiques d'excellence :

- découvrir l'Alsace, terre d'itinérance douce (randonnées, canoë, Alsace à vélo...);
- prendre de la hauteur en Alsace (Massif des Vosges, quatre saisons...);
- l'Alsace prend soin de vous (Bien-être en Alsace) ;
- savourer les étoiles et millésimes d'Alsace (Gastronomie, les vins et la bière) ;
- vivre le fantastique des châteaux forts d'Alsace ;
- l'Alsace au cœur de l'humanisme rhénan et de l'Europe (Tourisme de mémoire...).

Le plan d'actions de la stratégie s'articule autour de 5 défis qui vont de l'innovation et de l'adaptation de l'offre touristique, en passant par la garantie de la qualité et de la promesse faite au visiteur, pour lequel l'expérience client doit être améliorée avant, pendant et après son séjour en Alsace. Les défis portent également sur une meilleure répartition des flux sur l'ensemble du territoire alsacien afin que les retombées économiques profitent à l'ensemble de acteurs du tourisme et sur le passage de l'information à la consommation c'est-à-dire l'acte d'achat (par exemple par la création d'offres de séjours réservables en ligne...). Dans ce cadre, plusieurs actions ont déjà été engagées par Alsace Destination Tourisme, comité interdépartemental du tourisme, à savoir la mise en place d'un Club des sites, la poursuite de la valorisation des thématiques d'excellence (filière Alsace Terre de châteaux forts, œnotourisme, cyclotourisme...) ou encore l'accompagnement à la création de l'association slowUp Alsace de la Route des Vins...

Le soutien aux actions de promotion et d'animation touristique, à l'hébergement et à la restauration traditionnelle a permis encore le financement d'opérations structurantes pour notre territoire. Les sites du Haut-Rhin les plus visités en 2017 ont été le Parc zoologique et botanique de Mulhouse (385 000 visiteurs), le Musée Unterlinden (213 000 visiteurs), le Parc du Petit Prince (200 000 visiteurs), la Cité de l'Automobile (189 000 visiteurs) et l'Ecomusée d'Alsace (183 000 visiteurs). Il faut souligner que pour sa quatrième année d'ouverture, le Parc du Petit Prince poursuit son développement et son ambition de devenir une destination touristique majeure en Alsace. Il affiche en 2017 une fréquentation en hausse de 35 % par rapport à l'année précédente.

Concernant le grand site touristique Ecomusée – Parc du Petit Prince – Carreau Rodolphe, le comité de pilotage, réunissant le Département, la Région, m2A, le SYMBIO, l'ADAUHR, ATD et l'ADIRA, poursuit ses travaux afin de faire de ce site une destination touristique et culturelle attractive et créatrice de valeurs. Les perspectives à l'horizon 2020 sont ambitieuses avec une fréquentation globale escomptée de 500 000 visiteurs.

La Maison de l'Alsace sise 39 Avenue des Champs Elysées à Paris continue d'être une devanture touristique avec des vitrines saisonnières dédiées aux thématiques d'excellence alsaciennes.

En 2017, le Département du Haut-Rhin a dépensé 2 470 861 € au titre de cette politique dont 329 207 € en investissement et 2 141 654 € en fonctionnement.

Montagne



Après plusieurs années d'investissement et compte tenu du contexte économique, environnemental et climatique, le Département a décidé, en mars 2017, d'adopter une nouvelle politique départementale en faveur de la montagne pour les années 2018 à 2020, dont les axes stratégiques sont les suivants :

- inscrire la politique touristique de montagne et le développement des sites dans une logique d'activités « 4 saisons » et de stations vallées en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés (ADT, Offices de Tourisme, socioprofessionnels...);

- positionner les stations des quatre syndicats mixtes dans l'offre touristique globale à l'échelle de l'Alsace et du Massif des Vosges en lien avec les autres filières touristiques : châteaux, œnotourisme, itinérance, vélo... et faire de la politique montagne un des axes majeurs du schéma touristique interdépartemental de la destination Alsace ;
- qualifier l'offre par la mise en place d'équipements et de services de qualité adaptés à la demande de la clientèle, en particulier la clientèle « famille » (Massif des Vosges en famille, Label « famille plus ») et la clientèle de « séniors actifs » ;
- maintenir un équilibre entre aménagement des territoires de montagne et protection de la nature ;
- engager une réflexion pour favoriser le déploiement du numérique et de la téléphonie mobile pour améliorer la couverture en montagne et en particulier sur les stations, afin de répondre aux modifications des modes de consommation (applications mobiles...).

Le Département a maintenu ses engagements financiers auprès des syndicats mixtes gestionnaires des stations par la poursuite des programmes d'aménagement en cours et la participation aux investissements courants. 662 889 € ont été mobilisés pour ces projets et 787 740 € ont été consacrés au fonctionnement des syndicats, comprenant une aide au déneigement des accès aux stations. Le recueil des indicateurs économiques pour la saison hivernale 2016-2017 a permis d'extraire les données suivantes pour l'activité de ski alpin (stations d'intérêt départemental du Schnepfenried, du Lac Blanc, du Markstein et du Ballon d'Alsace ; stations d'intérêt local du Tanet, du Gaschney et du Grand-Ballon) :

- 2,83 millions d'€ de chiffre d'affaires ;
- 2,80 millions de passages aux remontées mécaniques (pour les 4 sites d'intérêt départemental) ;
- 335 jours d'ouverture cumulés.

Action Transfrontalière, Européenne et Internationale

Coopération transfrontalière



Réunion des élus du Département et du Landkreis

Le Département est très engagé en matière de coopération transfrontalière : outre sa participation active aux différentes instances de coopération (Conférence du Rhin Supérieur, Conseil Rhénan, Eurodistrict trinational de Bâle, Comité de suivi INTERREG, INFOBESTs Palmrain et Vogelgrun-Breisach...), il s'implique dans de nombreux projets structurants ayant une dimension transfrontalière.

C'est ainsi que le Département a par exemple renouvelé en 2017 son soutien à la démarche

« IBA », qui consiste à labelliser divers projets urbanistiques dans l'agglomération de Bâle à l'horizon 2020. Il a également pris toute sa part dans les réflexions sur le « post Fessenheim » en assurant notamment le lien avec les partenaires allemands (Regierungspräsidium de Freiburg, Landkreise, communes). Sur le thème du vieillissement actif, le Département a pris contact avec le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald et visité diverses installations d'aide aux personnes âgées ; ces contacts doivent aboutir à des échanges d'expériences. Une réunion des élus du Département et du Landkreis, destinée à faire un point d'étape sur la coopération entre les deux collectivités, a eu lieu en septembre 2017.

Par ailleurs, l'année 2017 a été celle du lancement de la nouvelle génération des « microprojets » INTERREG, dans laquelle le Département assure l'animation pour le territoire de l'Eurodistrict Freiburg / Centre Sud Alsace, conjointement avec le Landratsamt Breisgau-Hochschwarzwald. Ce dispositif permet de financer des rencontres entre citoyens du Rhin supérieur, sur des thématiques variées : une somme de 100 000 € de FEDER est disponible chaque année pour de tels microprojets.

2017 a aussi été marquée par la mise en place du Géoportail GeoRhena, l'outil géographique de référence dans le Rhin Supérieur, porté par le Département du Haut-Rhin. La plus-value d'un Géoportail est multiple : il permet désormais à tout un chacun de télécharger rapidement des données transfrontalières et de produire des cartes interactives en ligne (www.georhena.eu). Les premiers échanges relatifs à l'avenir de l'outil après la fin du projet INTERREG ont également eu lieu en 2017.



239 256 € de budget consacrés à la coopération transfrontalière
4 microprojets sélectionnés en 2017 pour un total d'environ **92 000 €** de FEDER
180 000 € de financement INTERREG sur trois ans pour la mise en place du géoportail GeoRhena

Action européenne

Membre du partenariat régional, le Département participe aux instances de gouvernance et de programmation de la génération 2014 - 2020 des fonds européens. La collectivité se positionne en tant que porteur de projets, notamment pour des opérations de réalisation et de valorisation d'itinéraires cyclables structurants ou encore pour la numérisation des dossiers d'aides aux personnes âgées et handicapées. Par ailleurs, elle apporte aide et conseils aux acteurs de territoire à la recherche d'un cofinancement européen.

Le Département gère également directement une partie de l'enveloppe du Fonds Social Européen, qui abonde la politique départementale d'insertion et permet de soutenir des actions d'accompagnement socio professionnel des bénéficiaires du rSa. Les échanges liés au Partenariat européen pour l'innovation (PEI) sur le thème du vieillissement actif ont été intensifiés en 2017 : outre le suivi des travaux sur l'intégration des parcours de soin, des contacts ont été noués avec diverses instances allemandes de prise en charge des personnes âgées. Le Département a également été retenu par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie dans le cadre d'un appel à projets thématiques « Et nos voisins européens, comment font-ils ? ». Les territoires partenaires ont été identifiés grâce au réseau du PEI et le projet sera mis en œuvre en 2018.

Le Réseau des Acteurs des Territoires de Vie

Destiné à apporter des informations sur différents sujets d'actualité à ses partenaires (élus départementaux, élus et professionnels en fonction dans les Communautés de communes et d'agglomération), le réseau a organisé 3 rencontres en 2017 (117 participants). La première a eu pour thème les dispositifs européens de soutien aux micro-projets. Les membres du Réseau ont ensuite été associés au lancement officiel du Géoportail transfrontalier de GeoRhena. La dernière réunion a, quant à elle, porté sur les nouvelles responsabilités des EPCI en matière de Tourisme et de Gemapi.



52 000 € de budget consacrés à l'action européenne et au Réseau des acteurs des territoires de vie
10 projets portés par le Département en cours d'instruction en vue de bénéficier d'un cofinancement européen

Coopération internationale



Formation maraichage à Kollatié

En juillet 2017, le Département a accueilli une délégation polonaise en provenance du Powiat de Wroclaw pour la réunion annuelle du Comité mixte ainsi que pour un échange d'expériences sur le thème du tourisme. Une délégation a par ailleurs été reçue dans le cadre du Marché de Noël d'Ensisheim.

Le partenariat avec le Mali a pris la forme d'un projet coordonné par Grand Est Coopération Développement (GESCOD), l'agence d'aide aux projets de coopération décentralisée du Grand Est. Ce projet, d'un coût total de 126 320 €, a été

subventionné par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à hauteur de 29 000 €, et par le Département à même hauteur. Le projet, qui s'inscrit dans la continuité d'échanges menés depuis 2006, vise à définir et mettre en œuvre une politique de développement agricole, en partenariat avec AFDI 68 (Agriculteurs Français et Développement International) ainsi qu'à développer un service technique mutualisé pour le Cercle de Yanfolila, notre partenaire sur place.



43 000 € de budget consacrés à la coopération internationale

Promotion du bilinguisme

La politique linguistique, engagée dans le département depuis plus de 25 ans, s'inscrit dans une stratégie globale devant permettre à l'ensemble de la jeunesse haut-rhinoise d'acquérir des compétences plurilingues indispensables à l'accès à un emploi qualifié dans le Rhin supérieur. La proximité de la Suisse et de l'Allemagne permet une pratique concrète de la langue régionale et l'offre bilingue proposée en Alsace est une véritable chance pour la jeunesse.

Ainsi, le Département poursuit le partenariat avec les principaux acteurs institutionnels et associatifs qui œuvrent dans ce domaine. Le Haut-Rhin participe activement à la concrétisation des objectifs inscrits dans les conventions signées avec l'Éducation nationale et l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace et de Moselle (OLCA) à savoir :

- 50 % d'enfants scolarisés en cursus bilingue paritaire à l'horizon 2030 ;
- tout le territoire du département couvert par une offre bilingue de proximité ;
- au moins 25 % d'élèves poursuivant le cursus bilingue à l'entrée en 6^e au collège ;
- généralisation de l'offre périscolaire ou extrascolaire en langue régionale à tous les pôles bilingues.

L'objectif prioritaire du Département est de permettre l'accès à l'enseignement de la langue régionale (allemand et/ou alsacien) pour tous les élèves dès l'entrée en maternelle et de promouvoir les nombreuses possibilités d'emplois transfrontaliers. La situation économique des départements alsaciens encourage à poursuivre les efforts et à accompagner les élèves vers des parcours leur permettant une bonne insertion professionnelle et sociale.

Le Conseil départemental a également poursuivi son soutien aux activités scolaires, au monde associatif et aux collectivités locales, en subventionnant de nombreuses actions en faveur de la pratique de la langue régionale (animations théâtrales, forum annuel Bilingo de Guebwiller, stages de découvertes d'entreprises allemandes pour les collégiens...).



1,75 M€ consacré au développement de la langue régionale
14 000 élèves du primaire (soit 19 % des élèves) scolarisés dans un cursus bilingue
2 600 collégiens (soit 7 % des élèves) poursuivent un cursus bilingue
189 écoles maternelles et élémentaires (1/3 du département)
38 collèges du département (33/57 publics et 5 privés) proposent un enseignement bilingue

■ Action territorialisée

En tant que garant de la solidarité et de la cohésion territoriales, le Conseil départemental a mis en œuvre, en 2017, le Fonds Cantonal d'Investissement (FCI). Ce dispositif permet aux Conseillers départementaux, au travers d'une enveloppe individuelle de 25 000 €, de soutenir des projets locaux d'investissement (immobilier et équipement) portés par des Communes, des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et des associations, destinés à améliorer la qualité de vie quotidienne des habitants et des usagers.



224 projets ont été soutenus dans le Haut-Rhin, représentant un montant total de 850 000 € de subventions
80 projets ont été portés par des communes, 141 par des associations, 3 par des structures intercommunales. La subvention moyenne est de 3 794 €

Ces projets se répartissent sur plusieurs thématiques : matériel associatif, bâtiments, sport et loisirs, patrimoine et culture. En parallèle de ce nouveau dispositif, 58 projets structurants inscrits dans les sept Contrats de Territoire de Vie (CTV) de 2^e génération (2014-2019) ont fait l'objet d'un engagement financier par la Commission Permanente à hauteur de 5 846 756 €€

La solidarité territoriale haut-rhinoise se traduit également par un apport en ingénierie aux territoires par le biais de ses services et de ses satellites (ADAUHR-ATD, ADIRA, ADT,...) et au travers de son implication dans les contrats de ville et de ruralité dans les différents territoires.

Toujours dans le cadre de la Loi NOTRe, le Département du Haut-Rhin et l'État ont élaboré conjointement, en 2017, un projet de Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public en associant tous les acteurs concernés. Les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont souhaité donner à ce schéma une portée interdépartementale avec une ambition et une offre commune de services au bénéfice de l'ensemble des Alsaciens. La procédure d'approbation de ce schéma a été lancée en octobre 2017 avec la saisine des EPCI.

Dans le cadre du volet santé de ce schéma et de la lutte contre la désertification médicale, le Département du Haut-Rhin et l'État ont engagé un travail partenarial avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) du Grand-Est et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Haut-Rhin. L'objectif de cette démarche est de renforcer l'offre de soins de proximité, notamment en identifiant les territoires déficitaires en soins qui nécessitent des actions prioritaires.

■ Urbanisme

Le Conseil départemental, en tant que Personne Publique Associée (PPA) aux documents d'urbanisme, accompagne les communes, intercommunalités et syndicats mixtes dans l'élaboration de leurs documents.

L'année 2017 a été marquée par la caducité le 27 mars 2017 des POS (Plans d'Occupation des Sols), pour les communes pour lesquelles l'intercommunalité n'a pas repris la compétence urbanisme et ne s'est pas lancée dans l'élaboration d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). De nombreuses communes n'ont pas réussi à boucler leur dossier avant ce délai et se retrouvent donc soumises au RNU (Règlement National d'Urbanisme) pendant une phase transitoire jusqu'à l'approbation de leur PLU.

L'activité en planification territoriale a également été soutenue avec trois SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) en révision. De ce fait, l'activité en urbanisme est fournie et le Département a ainsi participé en 2017 à 56 réunions en tant que PPA aux documents d'urbanisme, et émis 110 avis sur des procédures d'urbanisme.

S'agissant des mesures de protection du bâti des riverains impactés par les PPRT, une montée en puissance a été relevée. À l'initiative du Département, trois comités de pilotage du PPRT de Chalampé se sont tenus en mars, juin et novembre 2017. 25 propriétaires sur les 29 concernés se sont inscrits dans le dispositif d'accompagnement mis en œuvre par le Département. 10 devis travaux ont été validés par le comité de pilotage et les travaux de la première habitation ont été réalisés.

Le Département est également associé à l'élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) élaboré par la Région Grand Est. La contribution du Département à la 1^{re} phase du SRADDET a été validée par délibération de la Commission permanente en date du 9 juin 2017. Le Département a participé à 20 réunions de travail organisées par la Région. Il a également été associé aux réunions de préparation de la contribution de l'interSCoT.

Suite à la transformation de l'ADAUHR en Agence Technique Départementale au 1^{er} janvier 2017, le Département a pérennisé son engagement dans le soutien des collectivités rurales haut-rhinoises en matière d'aménagement et d'urbanisme.

En 2017, la participation financière du Département à l'ADAUHR – ATD s'est répartie de la manière suivante :

- 450 000 € au titre de l'adhésion à l'ATD (dépenses de fonctionnement),
- 1 000 000 € pour les missions de conseil et d'assistance effectuées au profit des communes et EPCI ruraux et prises en charge par le Département au titre de la solidarité territoriale (dépenses de fonctionnement),
- 353 871 € pour les prestations « in house ».

Dans le secteur des Trois Frontières, le Département est resté très impliqué aux côtés des partenaires locaux. Dans le cadre du projet d'aménagement du Technoport, le Département assure la maîtrise d'ouvrage des études d'accès du futur site Technoport, à l'interface entre la RD105 et l'autoroute A35, sur les communes de Saint-Louis et Héisingue. La desserte optimale du site apparaît comme l'un des préalables indispensables au futur développement du site qui devrait accueillir à terme des équipements de commerces et de loisirs dont un équipement porté par le groupe Unibail Rodamco, un parc urbain avec parcours sportifs,...

Le Département participe également aux études d'aménagement du quartier trinational 3Land, situé le long du Rhin sur les communes de Bâle, Huningue et Weil-am-Rhein. Les études menées en 2017 ont été centrées sur l'impact du projet sur les transports et déplacements.

Habitat

En 2017, le Département du Haut-Rhin a consacré 4 550 056 € à sa politique départementale de l'habitat, dont 3 953 212 € en investissement et 596 844 € en fonctionnement.



Réhabilitation d'une maison à EGLINGEN

L'année 2017 a été marquée par la fin de la convention de délégation de compétence et une réorientation de la politique du Département du Haut-Rhin sur le volet de la précarité énergétique. Un protocole de gestion des aides à la pierre a été établi entre le Conseil départemental et l'État pour faciliter la reprise de leur gestion par l'État à compter du 1^{er} janvier 2018 et organiser l'appui technique pour la gestion des demandes de subvention, au titre du logement locatif social et de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Le Département a poursuivi sa politique d'intervention sur l'habitat avec l'adoption d'une nouvelle politique en séance plénière du 8 décembre 2017. Son intervention cible notamment la réhabilitation énergétique des logements publics et privés avec la mise en place d'une assistance et d'une ingénierie en faveur des ménages aux ressources modestes et le développement d'une dynamique collective en lien avec les territoires.

Une convention partenariale 2017-2020 a été signée entre le Département, l'Eurométropole de Strasbourg, l'Association Territoriale des Organismes HLM d'Alsace (AREAL) et la Caisse des Dépôts et Consignation sur la réhabilitation thermique du parc HLM. Dans le cadre de cette convention, le Département a garanti les prêts des bailleurs sociaux et a subventionné la réhabilitation thermique HLM du parc existant, l'objectif étant de permettre à un maximum de locataires modestes de réduire leurs consommations et leurs charges.

Le Département a engagé l'évaluation de son Programme d'Intérêt Général (PIG) partenarial 2012-2017. En 2017, 248 logements privés occupés par des propriétaires modestes et logements locatifs conventionnés ont été réhabilités. La rénovation de ces logements a porté sur l'adaptation à la perte d'autonomie, la réhabilitation thermique et la résorption d'une forte dégradation. Le travail d'élaboration d'un nouveau PIG partenarial avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour la période 2018-2022 a été lancé.

Le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) de Haute-Alsace est arrivé à échéance le 31 décembre 2017. Il a permis d'accompagner 36 copropriétés en difficulté totalisant 1 135 logements sur trois axes : les aspects juridiques, sociaux et techniques. Le Département a d'ores et déjà engagé une réflexion pour mettre en place un nouveau POPAC en 2018.

Le Conseil départemental a démarré les travaux d'élaboration du nouveau Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2018-2023 en visant 3 axes :

- renforcer la gouvernance, la coordination et le pilotage ;
 - consolider et adapter l'offre de logement et d'hébergement aux besoins des publics ;
 - favoriser l'accès à l'offre, sécuriser et améliorer la fluidité des parcours résidentiels.
- La composition du comité responsable a été revue et les publics prioritaires ont été redéfinis.

Le Conseil départemental a participé à l'élaboration des 3 Conférences Intercommunales du Logement (CIL) sur son territoire :

- la CIL de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) ;
- la CIL de Colmar Agglomération ;
- la CIL de la Communauté de Communes de Thann-Cernay.



TERRITOIRES ET INFRASTRUCTURES

■ Routes, transports et déplacements

La direction des routes veille à mettre en œuvre des programmes d'entretien et de travaux destinés à améliorer la sécurité des usagers des routes haut-rhinoises. Les nouvelles infrastructures routières sont désormais prioritaires pour répondre aux besoins des zones de développement économique. Les enjeux liés à la route intelligente sont d'ores et déjà intégrés dans une démarche « Routes 2025 ».

Travaux neufs routiers

RD 2 – Aménagement d'un carrefour d'accès au centre de secours à Cernay - Wittelsheim

Du 18 septembre au 2 novembre 2017 le Département a réalisé l'aménagement d'un carrefour pour accéder au futur Centre de Secours de Cernay – Wittelsheim depuis la RD 2. Ce carrefour avait été inscrit dans le cadre de la 1^{re} révision des Contrats de Territoire de Vie Thur-Doller et Région Mulhousienne 2014-2019 pour une dépense de 200 000 € HT répartie entre le Département (30 %), la Ville de Cernay (25 %), la Ville de Wittelsheim (25 %) et le SDIS (20 %).

L'aménagement a consisté à créer une voie spéciale de « tourne à gauche » sur la RD 2 matérialisée par des îlots centraux pour offrir une meilleure lisibilité du carrefour, réduire les vitesses, éveiller la vigilance des usagers et offrir une zone protégée aux véhicules qui changent de direction.

Itinéraire cyclable bidirectionnel entre Hirsingue et Roppentzwiller

Dans le cadre des itinéraires cyclables inscrits au Schéma Départemental, le Département a décidé d'aménager la liaison entre Hirsingue et Roppentzwiller. Les sections d'itinéraire étant déjà réalisées entre Bettendorf et Henflingen ainsi qu'entre Waldighoffen et Roppentzwiller, le Département s'est concentré sur le tronçon entre Hirsingue et Bettendorf.

En remplacement d'une passerelle vétuste et étroite, une nouvelle passerelle préfabriquée de 1,75 mètre de largeur a été posée afin de sécuriser le franchissement du ruisseau le Willerbach à Bettendorf.

Voie Verte sur le pont des écluses à Vogelgrun



Du 6 mars au 4 avril 2017, le département a aménagé une voie verte sur le pont des écluses à Vogelgrun le long de la RD 415 et sur l'Île-du-Rhin. C'est le dernier maillon manquant d'un itinéraire reliant l'Allemagne à l'EuroVélo 15 à hauteur d'Alolsheim. Avant les travaux, il s'agissait du seul pont France-Allemagne ne disposant pas d'un tel équipement alors que quotidiennement, jusqu'à 580 cyclistes empruntent cette liaison étroite et 14 800 véhicules circulent par jour en moyenne sur cet axe dont 900 poids lourds.

Le Conseil départemental du Haut-Rhin a investi 202 614 € dans cette opération sur un montant global de 270 000 € (Communauté de Communes du Pays Rhin-Brisach : 14 828 € et Fonds Européens : 52 558 €).

Entretien et sécurisation routière

Sécurisation de la RD 39 entre Bantzenheim et Chalampé

Compte tenu de leur âge, une série d'arbres a été abattue le long de la RD39, leurs branches devenant cassantes et présentant un risque pour les usagers en cas de chute. De plus, la proximité de la chaussée accroît le danger et aggrave les conséquences d'un accident pour un véhicule en perte de contrôle. À la place, un nouvel alignement de tilleuls est implanté à 4 m du bord de la chaussée. L'intervention s'inscrit dans le cadre de la politique menée par le Conseil départemental depuis 2004 pour supprimer les obstacles latéraux en bordure des routes départementales. Elle a été menée après concertation avec les municipalités concernées, s'échelonnant sur plusieurs années. En 2017, il s'agissait de la seconde tranche.

Implantation de mâts fusibles pour la signalisation directionnelle

Les mâts de signalisation directionnelle constituent des obstacles dangereux en cas de sortie de route d'un véhicule. Ils sont fréquemment protégés par des dispositifs de retenue qui présentent eux-mêmes un danger pour les usagers (renvoi des véhicules en perte de contrôle sur la voie opposée, risque pour les motards). L'action de sécurisation a consisté à remplacer ces mâts par des éléments fusibles. Plus facilement déformables, ils limitent ainsi la gravité des accidents en cas de choc pour les usagers et permettent de supprimer les glissières de sécurité devenues inutiles. En 2017, ces interventions ont été menées sur la RD430 et la RD415. Elles vont se poursuivre les prochaines années avec un double objectif, celui d'améliorer la sécurité routière et de faciliter les opérations de fauchage.

Entretien des ouvrages d'art

Pile centrale d'un pont sur la RD 51 à Berrwiller



L'opération consistait à reprendre, avec du béton projeté, la pile centrale du pont fortement dégradée par les effets du sel de déverglaçage. La réfection de l'étanchéité et des abouts des deux dalles du pont a également été effectuée. Pour permettre ces travaux, les tabliers ont été soulevés de plus d'un mètre de hauteur à l'aide de vérins.

Le montant global des travaux s'est élevé à 485 000 €.

Renforcement d'un mur de soutènement sur la RD 466 à Sewen

Le mur soutenant la route départementale s'étant partiellement effondré, l'opération consistait à le renforcer par la technique du béton projeté pour limiter les évolutions et notamment les dégradations hivernales. Une deuxième phase est prévue en 2018 pour terminer le renforcement proprement dit avec des clous de 6m de long.

Le coût de l'opération s'échelonne sur 2017 avec un montant de 80 000 €, et sur 2018 avec un montant prévu de 280 000 €.

Pont sur la RD 52 à Biesheim

Des travaux de reprise des défaillances structurelles du pont en béton sur la RD 52 ont été menés à l'aide de matériaux composites en carbone collés. Cette opération a permis de renforcer l'ouvrage pour autoriser le passage des transports exceptionnels, jusqu'à 150 tonnes, mettant ainsi à niveau toute la RD52 du sud au nord.

L'ensemble des travaux a été réalisé pour un montant de 450 000 €.

Convention d'entretien des routes départementales en agglomération

Lors de sa séance du 23 juin 2017, le Conseil départemental a validé les termes d'une convention type visant à répartir les charges d'entretien des aménagements, équipements et réseaux implantés dans les emprises des RD en agglomération. Cette convention a pour objectif de clarifier et sécuriser juridiquement les interventions respectives du Département et des communes dans ce domaine. Elle traduit les politiques et pratiques appliquées depuis de nombreuses années dans notre département. Ce document a été proposé à la signature des communes haut-rhinoises : 58 % des communes ont retourné la convention signée (soit environ 212 conventions signées).

Grands équipements et infrastructures de communication

Projet Très Haut Débit

En 2017, le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire alsacien est entré en phase opérationnelle. L'année a été consacrée à la finalisation des études de conception-réalisation du schéma d'ordonnancement et de déploiement du réseau de fibre optique qui a commencé à être mis en œuvre sur le Réseau d'Initiative Publique (RIP) alsacien.

D'ici à 2021, ce sont 696 communes qui seront raccordées à la fibre optique, donnant la possibilité à 370 000 foyers de bénéficier d'un débit internet allant jusqu'à 100 mégabits/seconde. Les ouvertures commerciales ont débuté le 2 juillet 2017. 14 000 km de fibres seront nécessaires pour desservir tout le RIP alsacien. 80 entreprises, dont la plupart alsaciennes, participent à l'opération créant ainsi 500 emplois directs ou indirects dont 15 % des heures travaillées sont réservées à du personnel en insertion. 5 000 heures de formation par an seront par ailleurs dispensées sur les métiers liés au déploiement de la fibre.

Les communes (recensement INSEE 2013) les moins bien couvertes actuellement (55 dans le Haut-Rhin) par l'internet (débit ADSL moyen inférieur à 2Mbit/s pour plus de 50 % des prises téléphoniques) seront raccordées en priorité. La première commune à avoir été raccordée à la fibre est Eguisheim. 59 communes ont été déployées en Alsace dont 15 dans le Haut-Rhin, ce qui représente 7 745 prises (15 030 en Alsace) dont 1 205 prises en communes prioritaires. Ce sont les réunions publiques qui marquent la fin du déploiement pour un secteur donné et la possibilité, pour les habitants, de s'abonner parmi 6 Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ainsi, 29 réunions publiques ont été organisées en Alsace, dont 10 dans le Haut-Rhin.

Pose du 23^e Nœud de raccordement optique (NRO) à Cernay



12 décembre 2017 : inaugurée par Monsieur Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, Monsieur Raphaël Schellenberger, Député de la 4^e circonscription du Haut-Rhin et Conseiller départemental, représentant Madame Brigitte Klinkert, Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin, Monsieur Romain Luttringer, Président de la Communauté de communes de Thann-Cernay, Maire de Thann, Monsieur Michel Sordi, Maire de Cernay, et Monsieur Thierry Bodard, Président de Rosace. Un symbole pour marquer la mise en place de la moitié des grandes installations du projet Rosace (NRO). Au Total, 47 NRO seront installés sur le territoire alsacien.

Infrastructures de transport



Le Département se réjouit aux côtés des autres partenaires français et suisses des très bons résultats de la plateforme aéroportuaire de l'EuroAirport, qui, une fois de plus, établit un nouveau record de trafic en 2017 avec près de 8 millions de passagers (+ 8 % par rapport à 2016). L'installation aéroportuaire a par ailleurs généré 6 400 emplois. On notera également que l'accord fiscal sur le statut de l'EuroAirport a été ratifié en fin d'année. Enfin, les études préalables à l'enquête publique au raccordement ferroviaire de l'EuroAirport que le Département du Haut-Rhin soutient financièrement se sont poursuivies tout

au long de l'année. Dans le domaine ferroviaire, l'année 2017 a été marquée par l'inauguration la ligne n°3 du tramway de BALE jusqu'à la gare de SAINT-LOUIS, le 9 décembre 2017.

Pour ce qui relève de l'activité portuaire, les chiffres ci-dessous montrent la dynamique générée par ces installations :

Mulhouse-Rhin (ports d'Ottmarsheim, de Mulhouse Ile Napoléon et de Huingue) :

- 8,4 M de T de marchandises (-1 % par rapport à 2016) dont 58 % acheminés par le mode fluvial, 30 % par le mode routier et 12 % par le mode ferroviaire ;
- 77 138 conteneurs traités (+13 % par rapport à 2016) ;
- 3 623 mouvements de bateaux (+4,9 % par rapport à 2016).

Colmar/Neuf-Brisach :

- 1,440 M de T de marchandises pour l'EPIC dont 0,535 M de T par voie d'eau et 0,905 M de T par voies terrestres (route et fer) ;
- 7 376 conteneurs traités ;
- 511 mouvements de bateau.

■ Environnement et cadre de vie

Préserver nos ressources en eau

Le Département continue d'apporter un appui technique aux collectivités dans le domaine de l'eau potable (SATEP), de la gestion des stations d'épuration (SATESE) et de l'assainissement non collectif (SATANC). Il met à jour en continu une base de données départementale sur SIG (via le site Infogéo68) et a développé un appui spécifique pour l'amélioration des connaissances des réseaux, conformément aux nouvelles obligations faites aux collectivités en termes de gestion patrimoniale. Pour la deuxième année consécutive, un appui plus particulier a été apporté aux communes en difficulté d'approvisionnement en eau, suite au très net déficit pluviométrique du second semestre.

Par ailleurs, le Département a soutenu des opérations d'investissement en matière d'eau et d'assainissement. En 2017, 30 nouvelles opérations ont été aidées dans le cadre du fonds de Solidarité Urbain-Rural (SUR) pour un montant de 1 777 588 €.

En plus de l'assistance technique classiquement apportée en matière d'assainissement aux collectivités ou groupements bénéficiaires, le Département a également remis à jour en 2017 son schéma départemental, au bénéfice de tous les EPCI récupérant à terme la compétence globale d'assainissement.

Aménager nos rivières dans le respect de leur écosystème

Le Département gère, en tant que maître d'ouvrage délégué et pour le compte de 13 syndicats mixtes fluviaux et 17 structures intercommunales, la plupart des cours d'eau haut-rhinois, soit 1 000 km de linéaire comptant 250 km de digues et près de 1 000 ouvrages, ainsi que l'aménagement de bassins de rétention des crues et coulées de boue. Le Service Rivières et Barrages assure quotidiennement le suivi technique des syndicats de rivières, qui regroupent plus de 250 Communes et dont le Département prend en charge 556 000 € de rôles de cotisation. Le Département réalise également, dans le cadre de la démarche GERPLAN (plan de gestion de l'espace périurbain et urbain) pour les Communautés de Communes, des études hydrauliques complètes. Conformément à la Directive Cadre européenne sur l'Eau, le Département contribue au bon état écologique des cours d'eau par le biais d'études et de travaux. Un projet de renaturation des cours d'eau à Mulhouse a été conduit en 2017 et l'inventaire des ouvrages hydrauliques et le diagnostic de la Thur et de ses affluents ont été finalisés.

Une méthode de suivi innovante des poissons migrateurs par balises RFID a été mise en œuvre pour évaluer le fonctionnement des passes à poissons développées depuis 30 ans par le Département.

80 nouvelles opérations de travaux ont été programmées sur les rivières haut-rhinoises, pour un montant de 2,50 M€. Plus de 80 chantiers d'aménagement de rivières ont été menés au courant de l'année 2017 pour un montant de travaux de 2,80 M€.

L'entretien régulier du réseau hydrographique du Haut-Rhin et du Canal du Rhône au Rhin déclassé est réalisé, en partie, avec les moyens du Parc d'Intervention en Matériel. Cette unité opérationnelle y a consacré un volume de travail équivalent à plus de 7 900 heures en 2017 pour 95 chantiers différents, représentant 750 000 € de travaux. Les 10 barrages départementaux situés dans le massif vosgien ont contribué à l'écrêtement des crues et au soutien d'étiage des cours d'eau qui irriguent les vallées de la Doller, de la Thur, de la Lauch et de la Fecht, au bénéfice des milieux aquatiques, de la population et d'industriels. L'année 2017 a été marquée par l'Examen Technique Complet décennal du Barrage de Kruth-Wildenstein et les études de définition du futur chantier de renouvellement de l'étalement du masque amont de cet ouvrage dont la première mise en eau remonte à 1964.

Fait marquant : Le 12 juillet 2017, le Préfet du Haut-Rhin a arrêté la création du Syndicat Mixte du Bassin de l'III (SyMBI) qui pérennisera l'action structurante du Département pour l'aménagement des rivières et la gestion des barrages et offrira une ingénierie économique et performante à tous les syndicats de rivières. Ces derniers ont engagé leur transformation en Établissements Publics d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE). Ils auront pour membres le Département, les Communes et les Communautés de Communes et d'Agglomération, compétentes pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1^{er} janvier 2018. Le Conseil départemental mettra à disposition du SyMBI son personnel technique dont la compétence est reconnue au niveau national. Le Département sera le premier financeur du SyMBI et son engagement permettra de pérenniser le modèle de gestion des rivières haut-rhinoises plus que centenaire.

Protéger notre environnement



URBES – See photographie par drone CD68

Dans le cadre de sa politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS), le Département gère 1 500 ha de propriétés départementales « nature » et assure le pilotage technique de diverses opérations de génie écologique. Deux nouvelles zones de préemption ENS ont été mises en place à Illzach et Buschwiller, portant leur nombre à 27 pour 4 200 ha. Des discussions avec d'autres communes ont également été lancées et devraient aboutir en 2018. Par ailleurs, des conseils et des expertises en matière de prise en compte de l'environnement ont été délivrés dans divers projets tant départementaux que communaux ou intercommunaux. Dans les forêts

départementales, l'exploitation de 2 000 m³, principalement des essences allochtones, permettent de faire évoluer progressivement ces forêts vers des peuplements mélangés composés d'essences autochtones. En matière de valorisation du patrimoine arboré, près de 4 000 arbres et arbustes ont été plantés avec les communes et les syndicats de rivières. L'appui aux syndicats mixtes tels que la Brigade Verte et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges a été maintenu à hauteur des années précédentes autour de 1,6 M€, les aides aux associations de protection de la nature se situent à 91 000 € avec un maintien des divers partenariats établis.

L'année est marquée par la mise en place des actions de lutte contre le moustique tigre, après le classement du Haut-Rhin en niveau I du plan national anti dissémination du chikungunya, de la dengue et du zika en décembre 2016 et l'apparition d'une « zone focus » en plaine.

Poursuivre l'inventaire départemental des zones humides

En 2017, la mise à jour de l'inventaire départemental des zones humides remarquables, datant de 1996 et étendu aux zones humides ordinaires, s'est poursuivie. L'inventaire réalisé sur les bassins versants de la Lièpvrette pour sa partie haut-rhinoise et la partie amont de la Thur a permis le recensement de 500 ha de zones humides et la collecte de plus de 2 700 données sur la flore. L'intégration de l'inventaire dans les documents de planification se poursuit avec la concertation avec les communes sur les cartes de terrain actuellement en cours et les enquêtes publiques des SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de la Lauch et de la Doller prévues au courant de l'année 2018. Certaines communes ayant mis à jour leur PLU ont d'ores et déjà inscrit la cartographie du SAGE dans leur document.

46 400 batraciens ont été sauvés en 2017 grâce aux dispositifs mis en place le long de 19 km de routes départementales avec la mobilisation de la Brigade Verte et des bénévoles.

Éduquer et sensibiliser à l'environnement

Cette politique, volontariste, permet de soutenir l'activité de plus de 20 structures dont 5 Centres d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE) et 1 ferme pédagogique. Près de 95 000 journées d'animation ont été réalisées en 2017, notamment avec le public scolaire.

Le Département a consacré 750 000 € au fonctionnement de ces associations qui concourent, entre autres, à l'information et à la sensibilisation relatives aux Espaces Naturels Sensibles.

Gérer durablement l'espace rural



Plantation fruitiers hautes tiges au CD 68

Le Département soutient, depuis 17 ans, les structures intercommunales dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture et des paysages au travers de la démarche GERPLAN. Du diagnostic à la mise en œuvre opérationnelle, le Conseil départemental accompagne financièrement et techniquement les maîtres d'ouvrage et apporte aux territoires une réelle mise en cohérence de leurs projets. La préservation du patrimoine naturel et la solidarité des territoires d'un point de vue environnemental et agricole représentent désormais les principales orientations de la démarche, suite à l'application

de la loi NOTRe en 2016. À ce jour, 15 structures intercommunales (sur 16), soit 345 communes sur 366, sont engagées dans un GERPLAN et assurent la mise en œuvre d'actions dans leur territoire en partenariat avec les services du Département.

De 2000 à 2017, 1 060 actions ont été réalisées et soutenues financièrement par le Département pour un montant global d'engagement de 9,4 M€.

Fait marquant : l'opération Sainte Catherine a été relancée selon un nouveau concept : offrir un pommier haute tige à chaque participant (gagnant d'un jeu-concours paru dans le Haut-Rhin Mag et le site facebook du Département) qui a suivi une initiation à l'arboriculture de 3 heures dispensée par les moniteurs de différentes associations arboricoles présentes sur le Haut-Rhin. Ainsi, en 2017, 465 personnes ont participé à l'opération qui s'est déroulée sur 31 sites différents. Par ailleurs, 17 fruitiers hautes tiges (1 par canton) ont été plantés par les Conseillers départementaux et le Service Environnement et Agriculture le 15 décembre dans la prairie fleurie qui jouxte l'Hôtel du Département à Colmar. Ce verger des cantons est constitué exclusivement de variétés anciennes et locales.

Aménagement foncier

La procédure d'aménagement foncier à Rouffach (1.511 ha, 752 comptes de propriété) se poursuit. Les travaux connexes (chemins, fossés...) sont en cours de réalisation à Eteimbes. La commission communale d'aménagement foncier (CCAF) de Dannemarie a été reconstituée à la demande du Conseil municipal de cette commune. Quant à Reiningue, la procédure d'aménagement foncier a été arrêtée.

Haut-Rhin Propre



À l'instar des années précédentes, le Conseil départemental du Haut-Rhin a reconduit en 2017 son opération Haut-Rhin Propre. Cette action de sensibilisation au respect de la nature, initiée depuis plus de 20 ans par le Département est une réussite grâce à la mobilisation de tous les acteurs : établissements scolaires, associations, collectivités et entreprises du monde des déchets. La participation de 3 collèges à un concours de ramassage des vêtements collectés et triés par le Relais Est a permis, la valorisation de 1 645 kg de textiles.

Assurer la veille sanitaire



Parasitologie - recherche de trichines dans les viandes

Le Laboratoire Vétérinaire Départemental (LVD), accrédité Cofrac, apporte une aide diagnostique aux praticiens vétérinaires ainsi qu'aux détenteurs d'animaux domestiques ou sauvages. Il assure une veille épidémiologique sur certaines maladies animales, présentes, en voie d'élimination ou surveillées, ainsi qu'un suivi de la contamination radiologique de l'environnement. En exerçant cette vigilance et plus particulièrement sur l'émergence de nouvelles pathologies, il s'inscrit pleinement dans la politique de Développement Durable de la collectivité. Les diagnostics effectués sur 68 espèces

animales (de l'abeille au bovin) ont mis en œuvre 218 autopsies, 43 prélèvements pour recherche de rage (tous négatifs), environ 600 analyses bactériologiques, 1 500 examens parasitologiques, 32 500 paramètres en sérologie et 1 100 analyses de biologie moléculaire. Dans le domaine alimentaire, le LVD a réalisé la recherche de radionucléides artificiels (radio-césiums) dans 387 échantillons. 180 miels ont fait l'objet d'analyses qualitatives (soit 900 paramètres).

Faits marquants : Le LVD a obtenu son accréditation en biologie moléculaire au 1^{er} trimestre 2017.

Le LVD a reçu l'agrément 7_01 de l'A.S.N. (Autorité de Sécurité Nucléaire), autorisant la publication de ses analyses réalisées pour les plans de surveillance radionucléides de l'État.

La fièvre catarrhale ovine de sérotype 8, à nos portes depuis 2015, a fini par atteindre notre département, mais avec un impact limité à quelques foyers ; en fin d'année, un nouveau sérotype (4) d'origine méditerranéenne a diffusé depuis la Savoie, nécessitant une reprise de l'épidémiosurveillance, en partie pour le département voisin (Territoire de Belfort).

L'influenza aviaire, qui a provoqué une crise gravissime dans la filière volaille du Sud-Ouest, ne nous a affectés que très légèrement (1 foyer H5N8). Près de 18 000 veaux, soit 2.5 fois plus qu'en 2016, ont bénéficié d'un dépistage néonatal de la maladie des muqueuses sur biopsie d'oreille.

Près de 18 000 veaux, soit 2.5 fois plus qu'en 2016, ont bénéficié d'un dépistage néonatal de la maladie des muqueuses sur biopsie d'oreille.



Sérologie / dépistage de la brucellose (EAT) - distribution de réactif par l'automate



SOLIDARITÉ

■ Enfance, santé et insertion

Aide Sociale à l'Enfance



Le Département du Haut-Rhin s'est attaché à reconsidérer une politique de protection de l'enfance dans sa globalité, claire et lisible pour les quatre années à venir, en construisant au cours de l'année 2017, des axes stratégiques et opérationnels pour 2018-2021. À ce titre, une évaluation majeure a été réalisée sur la politique de protection de l'enfance, associant les professionnels de terrain. Les objectifs portaient sur la mise en œuvre des lois de 2007 et 2016, sur les outils disponibles pour agir en prévention et sur l'évaluation du schéma de protection de l'enfance.

En parallèle, l'année 2017 aura été marquée par le début de la mise en œuvre opérationnelle de la reconfiguration de l'offre de placement par le déploiement de nouvelles places, en séquentiel et à domicile, dans les établissements via les Services d'Accompagnement Éducatif à Domicile Renforcé (SEADR). Leur part dans l'offre des établissements a ainsi doublé, passant de 9 à 18 %.

Plus globalement, la démarche d'adaptation des dispositifs de protection de l'enfance à la réalité des situations relevant des compétences du Département et aux besoins des familles s'est poursuivie. Ces besoins sont marqués de manière accrue par la complexité de certaines situations, notamment sur le plan du soin et du handicap (21 % des mineurs confiés à l'ASE faisant l'objet d'une notification MDPH), nécessitant l'élaboration de projets individualisés adaptés et partenariaux. Pour répondre à cet enjeu, une commission interinstitutionnelle des situations particulièrement complexes et de décision a été créée en juin 2017 et s'est réunie pour étudier et débloquer des situations de jeunes confiés à l'ASE restées jusqu'alors sans solution. Dans le champ du milieu ouvert, l'adaptation des dispositifs a aussi été engagée par le redéploiement de moyens au bénéfice d'AEMO renforcées.

En 2017 s'est aussi confirmé l'afflux très important, toujours en nette augmentation, des Mineurs Non Accompagnés (MNA) dans les dispositifs de protection de l'enfance qui comptent plus de 1 750 jeunes confiés au 31 décembre 2017, dont 248 MNA représentant 14 % (contre 7 % en 2016). Ces mineurs, issus principalement du continent africain et de l'Europe de l'Est, relèvent de la protection de l'enfance dès lors que leur minorité est confirmée. Le Département assume sa responsabilité et a mis en œuvre la création de 98 nouvelles places dédiées répondant aux besoins spécifiques de ces jeunes notamment en matière d'insertion socio-économique. Par ailleurs, 3 545 mineurs ont été concernés par une information préoccupante, et 1 394 mineurs ont fait l'objet d'un ou plusieurs signalements portés à la connaissance des parquets haut-rhinois.

Enfin, le Conseil Scientifique de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance a validé définitivement en novembre 2017 le rapport final relatif aux travaux engagés par notre collectivité dans le cadre d'une étude sociologique sur le devenir des enfants confiés à la responsabilité de l'ASE faisant suite à l'appel à projets Trajectoires et Perspectives.

Cité de l'Enfance



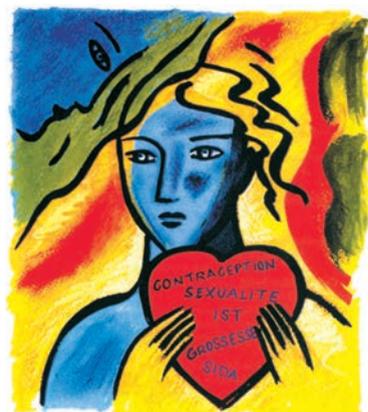
La Cité de l'Enfance est une maison d'enfants à caractère social, non personnalisée, rattachée au Conseil départemental du Haut-Rhin. Sa capacité d'accueil est de 75 places réparties en 60 places d'internat et 15 places de placement familial.

Le budget pour l'année 2017 était de 4 002 183 €.

Le taux d'occupation des places toutes confondues de la Cité de l'Enfance était de 115 %, correspondant à 31 418 journées d'accueil réalisées. Ces chiffres accusent une légère augmentation au regard de ceux de l'année 2016. Durant l'année, 66 nouveaux accueils ont été réalisés, dont la

majeure partie demeure judiciaire. La tranche d'âge la plus représentée est celle des plus de 14-17 ans avec 33 jeunes confiés, puis celles des 6-9 ans avec 12 accueils, pour les 3-6 ans, 11 accueils ont été recensés et les 9-13 ans recueillent 10 admissions. Les motifs d'admission les plus récurrents demeurent les carences éducatives ou l'empêchement d'un parent pour cause de maladie ou d'addiction ou d'incarcération... Au cours de l'année, 55 enfants ont quitté l'établissement, parmi eux 21 sont retournés chez leurs parents, 11 ont été orientés dans une autre institution sociale plus adaptée à leurs besoins, 9 ont atteint leur majorité et 4 sont partis dans une structure relevant de la protection judiciaire de la jeunesse. La durée moyenne de séjour des enfants sortants est d'un an et 3 mois au sein de la Cité de l'Enfance.

Protection Maternelle et Infantile



Le Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département du Haut-Rhin agit pour les familles, les futurs parents, l'enfant de 0 à 6 ans et la promotion de la santé. L'année 2017 a été marquée par l'aboutissement du projet de service ainsi que sa mise en œuvre opérationnelle sur les territoires, c'est aussi l'arrivée de deux coordinatrices petite enfance sur les Espaces Solidarité non pourvus de médecins territoriaux. L'informatisation progressive du dossier de la mère et de l'enfant s'est poursuivie en 2017.

En matière de planification familiale, les Centres de Planification et d'Éducation Familiale du Haut-Rhin et leur réseau « Questions d'amour », ont proposé des actions de prévention à 17 000 haut-rhinois. Le champ périnatal a poursuivi sa dynamique en permettant l'accueil des nouveaux-nés dans les meilleures conditions de vie et d'environnement et en multipliant les collaborations avec les maternités au cours de l'année,

11 % des femmes enceintes ont été rencontrées par les sages-femmes de PMI à leur domicile. La même dynamique a nourri les missions de santé de l'enfant et de soutien à la parentalité. Près de 11 % des enfants du Haut-Rhin de 0 à 2 ans ont ainsi été suivis dans les 44 points de consultation médicale et de puériculture et 30 % des nouveau-nés ont rencontré une puéricultrice. Dans le même temps, les professionnels de PMI ont participé à près de 400 évaluations d'informations préoccupantes. Enfin, le Service de PMI s'est attaché à maintenir la qualité de l'accueil familial et collectif des enfants en dehors de leur famille.

Concernant l'accueil individuel, l'unité « assistants maternels et familiaux », composée d'un chef d'unité, de 11 travailleurs médico-sociaux et 5 gestionnaires de dossiers a pris en charge l'agrément, le suivi et le contrôle des 4 276 assistants maternels et des 284 assistants familiaux répartis sur l'ensemble du département. Par ailleurs, l'utilisation de la plateforme téléphonique et de la boîte mail dédiées ne cesse d'augmenter et confirme ainsi l'intérêt des assistants maternels et familiaux à bénéficier de réponses rapides et personnalisées. Un meilleur suivi de ces professionnels s'est développé ces dernières années.

Enfin, il est important de souligner le partenariat constructif entre la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, les relais assistants maternels et le Conseil départemental qui s'est traduit, entre autres, en 2017, par l'organisation de la troisième journée professionnelle des assistants maternels. S'agissant de l'accueil collectif dans les Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants, outre les 147 établissements suivis par la conseillère technique, il est à signaler l'élaboration d'un livret regroupant différents protocoles de prise en charge des enfants par les professionnels de ces structures. Ce travail est le fruit d'une intense collaboration et d'échanges constructifs entre les professionnels de la petite enfance et le service de PMI. De façon volontariste, le service de PMI a assuré la poursuite de plusieurs missions de promotion de la santé publique. Ainsi, en ce qui concerne la lutte contre la tuberculose, 378 « sujets contact » ont été dépistés et 21 cas de tuberculose confirmés et pris en charge. Enfin le soutien financier des associations haut-rhinoises de lutte contre les cancers du sein, du colon et du col de l'utérus s'est poursuivi.

Insertion et développement local

Politique rSa



La politique d'insertion portant sur le revenu de Solidarité active (rSa) s'appuie sur l'activation de leviers innovants, tels le dispositif rSa & bénévolat, de la politique du juste droit et du complémentaire soutien au monde de l'entreprise, en articulation avec le maintien des leviers traditionnels que sont l'accompagnement des bénéficiaires du rSa aux profils très divers, et le recours aux emplois aidés. Elle repose sur de nombreux partenariats institutionnels et associatifs, des réalités locales contrastées, un système de gestion conséquent. L'ensemble des initiatives départementales et leur diversité a produit des effets positifs et permet de contenir la dépense d'allocations rSa à hauteur de 91,30 M€ en 2017, en

diminution de - 3,3 % (94,40 M€ en 2016 et 96,20 M€ en 2015). Et le nombre de foyers allocataires du rSa a baissé de - 6,6 %, pour atteindre 17 243 en décembre 2017.

rSa & BÉNÉVOLAT : un nouveau dispositif d'insertion des allocataires du rSa en plein déploiement pour renouer avec la confiance

Le dispositif rSa & Bénévolat a été mis en œuvre en 2017. Conçu comme un levier complémentaire d'insertion, il s'appuie sur des supports facilitant son appropriation par tous :

- Un site web pour se renseigner (plaquettes, conventions, etc.);
- Un nouveau modèle de Contrat d'Engagements Réciproques (CER) construit avec les professionnels de terrain et les allocataires.

Les résultats sont prometteurs :

- 780 offres de missions bénévolat ont été déposées sur le site internet « benevolat.haut-rhin.fr » créé par les services départementaux dans le cadre de ce dispositif. Elles émanent d'associations et collectivités et sont riches et diversifiées : sport, aide à la personne, loisir, périscolaire, culture, environnement, etc. ;
- 500 Contrats d'Engagements Réciproques (CER) avec bénévolat ont été établis en 5 mois, signe d'une forte adhésion des allocataires.

LA POLITIQUE DU JUSTE DROIT : une action globale indispensable pour maîtriser tous les segments du dispositif rSa

Les résultats financiers sont conséquents puisque l'on note une économie estimée à plus de 4 M€ au titre de l'année 2017. Est constatée également une amélioration importante du processus interne de gestion avec une optimisation des outils de pilotage conduisant à un dispositif rSa efficient. En effet, les contrôles s'effectuent sur tous les segments du parcours de l'allocataire et l'allocation versée concerne uniquement les bénéficiaires du rSa qui y ont droit.

Enfin, le « juste droit » touche directement les allocataires et constitue une véritable plus-value pour eux :

- les plateformes d'instruction et d'orientation permettent une prise en charge personnalisée des allocataires et une intervention rapide si nécessaire pour éviter la dégradation de leur situation sociale,
- un accompagnement structurant visant la dynamisation des parcours vers l'insertion sociale et professionnelle.

L'EMPLOI, une exigence absolue pour le Département du Haut-Rhin

La collectivité se doit d'avoir un rôle moteur et de l'exercer à travers toutes ses compétences en matière d'insertion professionnelle. Dans ce cadre, un certain nombre d'initiatives ont déjà vu le jour en 2017 ; le Département a développé des partenariats spécifiques autour de l'emploi avec Pôle Emploi, les agences d'intérim, les acteurs de l'accompagnement, le Conseil Régional, l'ADIRA : participation à la campagne de recrutement Peugeot notamment. Des réponses de proximité couvrant tout le territoire sont apportées aux bénéficiaires du rSa, le Département investit plus de 5 M€ (dont 800 000 € de FSE) pour financer 61 structures. Ainsi 10 859 bénéficiaires du rSa ont été accompagnés en 2017, sur le plan social et professionnel.

4 280 bénéficiaires du rSa sont sortis du dispositif rSa en 2017, dont 2 500 avec un contrat de travail (CDI/CDD) ou une formation qualifiante, soit un taux de sorties positives de 58,5 %.

LE RECOURS AUX EMPLOIS AIDÉS pour insertion des bénéficiaires du rSa

dans le monde du travail

Près de 1 100 CUI (Contrat Unique d'Insertion) et CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion dans les Chantiers d'insertion- SIAE) ont été prescrits en 2017 pour un volume financier de 3,45 M€. Les bénéficiaires du rSa peuvent ainsi se retrouver en situation de production, avec un contrat de travail et un salaire en lieu et place du rSa.

FOCUS sur l'insertion des jeunes

Certains jeunes sont confrontés à des risques croissants de précarisation et de vulnérabilité. Il est ainsi fortement réaffirmé une politique en faveur de la jeunesse en articulation avec les professionnels de terrain et un travail transversal interservices (DESI/DASP) et inter-institutions (les missions locales, l'Éducation Nationale, la DIRECCTE...) :

- le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) (0,38 M€) a apporté un soutien financier à 630 jeunes pour 1 052 demandes et a vu la modification de son règlement intérieur, en accord avec l'évolution du contexte social ;
- participation active aux instances de la Garantie Jeunes et aux Commissions Départementales de Suivi de l'Absentéisme Scolaire.

À noter un lien particulier entre le FAJ et le dispositif Garantie Jeunes : 28,23 % des situations soumises à la commission consultative du FAJ concernaient également en amont ou en aval, un parcours en Garantie Jeunes.

■ Études, finances et appuis de la solidarité

Coordination budgétaire

L'Unité de Coordination Budgétaire a assuré en 2017 la coordination des différentes politiques de la Solidarité pour un montant total de 365,1 M€, soit 65 % des dépenses totales de fonctionnement du Département, dont :

- 2,1 M€ pour la santé et la protection maternelle et infantile ;
- 81,4 M€ pour l'enfance et la famille ;
- 106,8 M€ pour l'insertion ;
- 75 M€ pour les personnes âgées ;
- 99,5 M€ pour les personnes en situation de handicap ;
- 0,3 M€ pour des dépenses communes à la Solidarité.

L'unité assure également l'instruction des demandes de subvention formulées par les 57 associations partenaires du Conseil départemental (1,05 M€ en 2017).

Tarifification des établissements sociaux et médico-sociaux

Le Département s'est attaché à fixer les budgets et les tarifs de prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence tarifaire du Président du Conseil départemental. Cette mission a concerné 120 gestionnaires et de l'ordre de 200 budgets pour les différentes activités relevant des politiques sociales confiées au Département : personnes âgées, personnes en situation de handicap et aide sociale à l'enfance.

La tarification contrôlée induit un volume de dépenses de 194,1 M€ au niveau du budget de fonctionnement départemental, soit plus de la moitié des dépenses sociales du Département.

L'année 2017 a été marquée par la création, sur les enveloppes Personnes Handicapées (PH) et Protection de l'Enfance (PE), d'un fonds destiné au financement de projets architecturaux sur ces deux champs. Constitué à hauteur de 1,8 M€ au total, ce fonds permettra, à enveloppe budgétaire constante pour le Département, de financer des projets architecturaux selon une priorisation qui sera établie au second semestre 2018 au regard notamment des avis défavorables de la commission de sécurité.

Par ailleurs, le Département a accordé un montant de 605 K€ au titre de quatre opérations architecturales dans le cadre de sa politique facultative d'aide à l'investissement pour les EHPAD. En parallèle, il a apporté un soutien technique aux établissements sociaux et médico-sociaux en matière de projets architecturaux sur les trois champs d'action sociale. Ainsi, le Service de la Tarification des Établissements a accompagné 17 établissements dans leur réflexion relative à des opérations de reconstruction ou de restructuration, en lien avec la Direction de l'Immobilier et de la Logistique, la Direction de l'Autonomie et le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

■ Action sociale de proximité

Forts de leur ancrage territorial à l'échelle du Département, les Espaces Solidarité proposent une véritable offre de services de proximité aux Haut-Rhinois dans le domaine de l'action sociale généraliste : accès aux droits, lutte contre la précarité et les exclusions, accès et maintien dans le logement, insertion sociale et professionnelle. Des équipes pluridisciplinaires (agents d'accueil, secrétaires et assistantes, assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs à la parentalité), sont pleinement mobilisées au sein de 34 centres médico-sociaux et 14 lieux de permanence, pour proposer un accueil et un accompagnement aux Haut-Rhinois rencontrant des difficultés sociales dans leur quotidien.

72 077 accueils physiques ont été réalisés dans les Espaces solidarité et 180 761 appels téléphoniques ont été réceptionnés.

En étroite coopération transversale avec les professionnels des directions de la Solidarité, les équipes des Espaces Solidarité mettent en œuvre sur le plan opérationnel les politiques sociales relevant de l'enfance et de la famille, de la protection des adultes vulnérables, du logement, de l'insertion sociale et professionnelle en tenant compte des spécificités, ressources et problématiques de chaque territoire.

En décembre 2017, dans le champ de l'insertion, les professionnels des Espaces Solidarité étaient en charge de l'accompagnement de 6 177 bénéficiaires du rSa, dont 1 019 au titre de leur contribution au dispositif d'accompagnement global porté par Pôle Emploi.

Dans le champ de l'enfance en danger qui constitue une mission centrale pour la collectivité, le Département du Haut-Rhin affirme sa volonté de structurer et renforcer l'action territoriale en prévention et protection, en élargissant la palette des outils à disposition des Espaces Solidarité aux fins de développer le dépistage précoce des problématiques, le renforcement de l'accompagnement des familles et le soutien à la parentalité, ainsi que le déploiement des moyens afférents au plus près de la demande sociale et des besoins dans les territoires.

Dans une préoccupation de fiabilisation et d'efficacité des interventions, l'année a été consacrée à réinterroger les organisations et les pratiques professionnelles pour construire une politique d'action sociale et de protection de l'enfance. Cela a été rendu possible en positionnant les personnes au cœur des interventions, favorisant un travail de prévention et de protection dans une logique de complémentarité de tous les acteurs et de développement social des territoires, ainsi que de fiabilisation des parcours et de l'expertise pluridisciplinaire à travers des instances dédiées (Commissions famille, Commissions sociales). Ainsi, aux côtés de leurs collègues des autres directions de la Solidarité, les professionnels des Espaces Solidarité se sont mobilisés pour redéfinir les missions et les principes qui les sous-tendent, rendre lisible les activités et leur contexte de responsabilités, renouveler les modalités de gouvernance des services, élaborer de nouvelles modalités d'intervention, y compris sur le plan des modes de relation avec les personnes et les familles en favorisant leur participation et leur contribution aux décisions les concernant.

Ces travaux se traduisent par des mesures structurelles et un renforcement des moyens acté en décembre 2017. La déclinaison opérationnelle, tout au long de l'année 2018, des principes validés permettra l'émergence d'une politique d'action sociale au bénéfice des Haut-Rhinois et Haut-Rhinoises, et notamment dans le champ de la prévention et de la protection de l'enfance, véritablement renouvelée.

■ Autonomie

La démarche de concertation pour l'élaboration du nouveau Schéma de l'Autonomie (2018-2022) a été lancée le 7 décembre 2017. Elle a réuni près d'une centaine de partenaires associatifs et professionnels du champ du handicap et des personnes âgées.

Personnes âgées



Depuis son installation le 2 octobre 2017, le Département s'appuie sur le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (138 membres, dont un bureau de 12 membres), un nouvel outil de démocratie locale, qui ajoute l'expérience des usagers à l'expertise des professionnels. Afin de prévenir la perte d'autonomie, 196 actions collectives de prévention (activité physique, nutrition, ateliers mémoire, ...) contre 23 en 2016 ont été proposées aux seniors, prioritairement dans cinq territoires identifiés comme fragiles par notre diagnostic socio-démographique des besoins en prévention.

Dans le même objectif, le Département a conclu avec

8 gestionnaires de 23 résidences autonomie, soit une capacité de 1 393 places- des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens leur accordant un forfait autonomie de 325 € à la place. Ces crédits sont obligatoirement consacrés à des actions de prévention proposées aux résidents et aux habitants du quartier. Les équipes des Pôles Gérontologiques ont informé, aidé, orienté et accompagné 5 900 personnes. Elles ont réalisé 3 510 visites à domicile qui ont permis d'évaluer les situations de perte d'autonomie des personnes et de proposer des plans d'aide personnalisés.

Par ailleurs, les MAIA ont poursuivi leurs actions visant à éviter les ruptures de parcours :

- 797 personnes en suivi intensif du fait d'une situation complexe pour coordonner, renforcer et optimiser le soutien des multiples professionnels intervenant à leur domicile ;
- 5 conférences grand public sur le thème de la maladie d'Alzheimer (790 participants) et un guide de conseils pratiques à l'attention des proches aidants ;
- 495 professionnels ont participé aux 5 actions « connaissance des acteurs du champ de la gérontologie ».

L'outil SICODOM pour -Système d'Information et de Coordination au Domicile- permettant un suivi numérique des patients se diffuse progressivement sur l'ensemble du Haut-Rhin. Il est utilisé, à fin 2017, par 577 professionnels pour une meilleure coordination de la prise en charge de 367 personnes âgées. La prestation d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) a concerné 6 848 bénéficiaires à domicile et 6 569 en établissements. Parmi ces derniers, 721 personnes perçoivent en complément l'aide sociale pour le règlement du tarif d'hébergement. Grâce à sa participation au réseau européen du vieillissement actif, le Département a été retenu par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) pour réaliser deux études de terrain au Danemark et au Pays Basque espagnol, visant à identifier des pratiques innovantes de soutien des personnes très dépendantes à domicile.

Personnes en situation de handicap



Le Département poursuit son action d'aide et de soutien aux personnes en situation de handicap dans le cadre de la démarche « Réponse Accompagnée Pour Tous ». L'année a été marquée par la réorganisation de l'action sociale de proximité en faveur des personnes en situation de handicap, visant à simplifier l'accès aux différents guichets de proximité. La MDPH est la porte principale d'entrée pour l'accès aux droits liés au handicap, avec l'appui des Espaces Solidarité et des Pôles Gérontologiques, les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale sont recentrés sur leurs missions principales.

Les prestations en direction des adultes en situation de handicap ont concerné :

- 848 personnes pour l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP) ;
- 2 379 personnes pour la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ;
- 390 personnes pour l'aide-ménagère ou l'aide aux repas ;
- 2 258 résidents pour l'aide sociale en foyer ;
- 46 adultes accueillis en famille d'accueil.

Le mouvement de diversification de la palette de services s'est poursuivi avec la création d'un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés autistes de 20 places, l'extension des locaux de l'Accueil de Jour médicalisé de Mulhouse et l'ouverture d'un Service d'Aide à la Vie Autonome, permettant à de jeunes adultes d'acquérir plus d'autonomie en vivant dans un lieu collectif mais ouvert sur la cité, dans l'objectif de rejoindre par la suite le milieu ordinaire de vie.

■ Maison des Adolescents (MDA 68)



Porté par le Conseil départemental du Haut-Rhin et le Centre Hospitalier de Rouffach, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Maison des Adolescents du Haut-Rhin (MDA68) est un lieu d'écoute, d'évaluation, d'orientation, d'accompagnement et de soins à l'attention des jeunes de 12 à 25 ans en difficulté et de leurs familles. Il s'adresse également aux professionnels œuvrant dans le champ de l'adolescence.

L'année a été marquée par le développement des moyens attribués à l'antenne ouverte chaque mercredi à Colmar ; de nouvelles collaborations ont en effet été établies avec l'association ARGILE

et l'Éducation Nationale permettant ainsi de renforcer l'équipe colmarienne (mise à disposition à titre gracieux d'un éducateur spécialisé et d'une assistante sociale scolaire).

Par ailleurs, les actions collectives développées sur les trois territoires d'implantation de la MDA68 (Mulhouse, Colmar et Sainte-Marie-Aux-Mines) ont permis d'accompagner, en parallèle des suivis individuels, 108 jeunes, 139 parents et 566 élèves, soit au total 813 personnes. La MDA68 est notamment présente dans un certain nombre de collèges de l'agglomération mulhousienne pour réfléchir avec les élèves aux valeurs de la République et au bien vivre ensemble (projet LIRÉA : Lien Ressource pour l'Élève Adolescent).

La MDA68 a également renforcé son rôle de soutien auprès des professionnels accompagnant les adolescents : 11 actions de formation ont à ce titre été proposées « les cafés infos » auxquelles ont participé 530 professionnels, soit une augmentation de la participation de 55 % par rapport à 2016.

Cette progression confirme bien la reconnaissance de l'expertise de la MDA68 sur les questions liées à l'adolescence à l'échelle du Département. En 2017, la MDA68 a accompagné 1 807 jeunes. La moyenne d'âge se situe autour de 14,5 ans. La répartition filles/garçons est sensiblement identique. Chaque mois, elle accueille en moyenne 535 personnes, dont 333 adolescents et 202 parents. Les usagers de la m2A représentent 56 % de la file active (1 016 jeunes).

Parmi les principaux motifs de consultation sont citées les difficultés relationnelles et éducatives, une problématique familiale ou relative à la scolarité. Les équipes ont réalisé 5 186 entretiens et consultations. Dans l'ensemble, les chiffres et indicateurs 2017 sont constants par rapport à 2016.



ÉDUCATION, CULTURE ET SPORT

■ Éducation et jeunesse

Afin d'offrir des conditions optimales de réussite scolaire à ses collégiens, le Conseil départemental s'est engagé dans une démarche concertée avec ses partenaires pour adapter aux enjeux actuels sa politique en faveur des collèves. Les travaux de refonte de la politique éducative initiés par la Commission de l'Éducation et de la Jeunesse du 26 mai 2016 se sont intensifiés durant l'année pour aboutir à l'adoption d'une stratégie haut-rhinoise de réussite éducative en séance plénière du 21 décembre 2017.

Celle-ci fixe les 6 orientations suivantes :

- Actualiser la carte scolaire,
- Rénover les collèges,
- Mettre le numérique au service des apprentissages,
- Moderniser et optimiser la gestion des ressources et de la qualité,
- Coordonner nos politiques pour enrichir l'environnement pédagogique des élèves,
- Affirmer le partenariat avec l'Éducation Nationale.

Dans ce cadre, plusieurs chantiers se sont concrétisés durant l'année :

- Le travail engagé sur l'adaptation de la carte scolaire a permis de finaliser les modifications nécessaires sur le secteur mulhousien dont la mise en œuvre interviendra en septembre 2018 ;
- La formalisation d'un Livre Blanc des collèges et l'adoption d'un plan pluriannuel de modernisation immobilière des collèges pour un budget de 150 M€ sur dix ans ;
- L'adoption d'un budget de 10 M€ sur cinq ans pour l'équipement numérique des collèges ;
- Le développement du partenariat avec l'Éducation nationale (Inspection d'Académie, principaux et gestionnaires des collèges) afin d'aborder des sujets communs et trouver des solutions partagées ;
- Le développement de la dématérialisation des échanges de données entre les collèges et le Département.

Par ailleurs, un audit des 57 collèges du Haut-Rhin a été engagé concernant l'opérationnalité des équipes d'agents techniques des collèges en matière de nettoyage, de maintenance et de restauration qui s'achèvera au 1^{er} semestre 2018.

L'année a été marquée aussi par la poursuite de nos interventions dans différents domaines relatifs aux actions éducatives et à l'éducation populaire :

- En matière de nutrition et d'approvisionnement des collèges à travers les circuits courts ;
- En faveur de la jeunesse et de la vie scolaire, notamment à travers le soutien aux classes de découverte réalisées par les collèges et écoles du Département dans des centres haut-rhinois (environ 6 670 élèves de 300 classes), aux fédérations d'associations et associations d'éducation populaire à rayonnement départemental.



57 collèges publics et 12 collèges privés sous contrat d'association avec l'État

29 450 collégiens dans le public et 6 903 dans le privé (rentrée 2016/2017)

16,20 M€ pour les charges de personnels ATC

0,92 M€ pour l'informatique dont 398 000 € pour les tablettes du Plan Numérique

14,17 M€ pour le fonctionnement des collèges publics et privés

0,40 M€ pour la jeunesse et la vie scolaire

6,02 M€ pour les travaux de bâtiment (restructurations, gros entretien, maintenance).

Les principales opérations de restructuration ont concerné les collèges de Fortschwihr, Guebwiller, Walch à Thann, Volgelsheim et Wintzenheim. En ce qui concerne la maintenance et la sécurisation des sites, tous les collèges ont bénéficié de travaux.

Culture et patrimoine

Coordination de l'Action culturelle et des Publics

La politique « culture et patrimoine », avec un crédit de 635 921 €, a conforté la déclinaison des nouvelles orientations issues de l'évaluation de 2015, tout en l'inscrivant en convergence avec le projet départemental de réussite éducative.

Cela s'est traduit notamment par :

- l'expérimentation d'un appel à projets sur les pratiques artistiques amateurs en collège ;
- la concrétisation de soutiens à des projets transversaux entre Culture et Solidarité ;
- la validation d'un nouveau schéma des enseignements artistiques qui met l'accent sur la valorisation des pratiques amateurs collectives et la lisibilité de l'effort financier significatif du Département ;
- le maintien du soutien à la création et à la diffusion en incitant les acteurs culturels à mettre en œuvre les orientations départementales pour favoriser l'accès de nos publics prioritaires à la culture : les Dominicains, propriété départementale, labellisés Centre Culturel de Rencontre, contribuent à la fois à cette dynamique et au rayonnement du Haut-Rhin au plan national et international ;
- la définition d'une nouvelle politique d'aide pour les projets relevant des champs du patrimoine et de la mémoire ainsi que le lancement du réseau « Veilleurs de châteaux » ;
- le dépôt du dossier de labellisation UNESCO des sites de mémoire de la Grande Guerre ;
- l'aboutissement des recherches menées depuis plusieurs années par l'AERIA sur la résistance en Alsace, avec la réalisation d'un DVD diffusé dans tous les collèges du Haut-Rhin ;
- le développement d'un apport en ingénierie, pour l'ensemble de ces dispositifs, notamment pour accompagner le tissu culturel associatif ou les collectivités qui s'engagent dans un projet culturel de territoire ;

Les collaborations initiées avec le Conseil départemental du Bas-Rhin dans les domaines de la Culture et du Patrimoine se sont poursuivies et renforcées.

Médiathèque Départementale

Développer la lecture publique et offrir aux Haut-Rhinois un accès à des collections diversifiées dans les 82 bibliothèques du réseau et les 6 bibliobus qui sillonnent 194 communes, complétées par des actions culturelles pour favoriser le lien social, font partie des principales missions portées par la Médiathèque départementale. Dynamiser le réseau en proposant aux bibliothèques ses conseils, son expertise et son programme de formation, voilà également une priorité de la Médiathèque départementale.

Au total, 1 221 bibliothécaires ou animateurs, professionnels ou bénévoles, ont bénéficié d'un accompagnement en ingénierie ou de stages de formation. L'ouverture de la Médiathèque départementale du Sundgau, en juin 2016, a permis de conforter l'assise de la lecture publique dans la partie Sud du département. Équipement de nouvelle génération doté d'une collection de 26 000 documents variés mais aussi d'espaces conviviaux, multimédia et culturels, la Médiathèque a atteint 3 700 usagers et a réalisé plus de 132 000 prêts sur l'année 2017.

Au total, le Département a consacré un budget de près de 526 000 € à son action en faveur de la lecture publique, au plus près des territoires et de leurs habitants.

Archives départementales

Dans le domaine des archives, l'année a été marquée par :

- Une première étude sur l'extension des capacités de conservation, qui est devenue une étude plus globale sur les archives (sera menée en 2018).
- L'aménagement de locaux pour les archives intermédiaires de l'administration départementale ; en parallèle une grande étude sur les archives du département est en cours.

Le nouveau portail Internet mis en place en 2016 s'est enrichi de la mise en ligne des registres matricules reconstitués des classes 1893-1921 qui seront indexés et intégrés au Grand Mémorial en 2018. 93 219 visiteurs ont ouvert 255 338 sessions. Enfin un nouveau règlement de réutilisation des informations publiques a été établi, ainsi qu'une convention avec l'État qui permet la présence sur le portail France Archives et sur le portail européen des archives de données fournies par les Archives départementales du Haut-Rhin.

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la fin de la Première guerre mondiale, les Archives départementales du Haut-Rhin sont associées aux Archives départementales du Bas-Rhin pour préparer des expositions fixes et itinérantes dans les collèges.

Un budget global de 69 000 € en fonctionnement a été affecté à la politique des archives en 2017.

Actions sportives



Mercredi sportif

L'année a marqué pour le mouvement sportif le début d'une importante réorganisation de ses instances locales suite à la réforme territoriale : le rôle des comités départementaux se trouve, pour une grande majorité, renforcé et le Département poursuit son rôle d'accompagnement auprès d'eux par le biais de 19 conventions de partenariat correspondant à un engagement financier de 255 000 €.

En matière de soutien aux équipements sportifs, le Conseil départemental a adopté, lors de sa réunion budgétaire du 21 décembre 2017, un nouveau dispositif de soutien en faveur de la

construction ou la rénovation des gymnases mis à disposition des collèges pour la pratique de l'EPS. Le soutien de Mulhouse Alsace Agglomération pour l'exploitation du Centre Sportif Régional Alsace de Mulhouse a été maintenu dans le cadre d'une convention triennale 2015-2017.

66 manifestations ont été soutenues au titre de l'animation sportive des territoires, comme par exemple le Championnat d'Europe Junior de badminton organisé au Centre Sportif de l'Illberg. Par ailleurs, 1 471 jeunes haut-rhinois ont participé aux Mercredis de Neige, subventionnés par le Département et destinés à favoriser l'apprentissage du ski. Le Département a soutenu 636 associations sportives, organisé 26 Mercredis sportifs en partenariat avec les clubs phares du Département, ainsi que la cérémonie annuelle des Trophées du sport, dédiée aux sportifs en reconnaissance de leur engagement, le 26 octobre 2017.

Enfin, il est à souligner que le site Internet dédié aux Mercredis sportifs (www.mercredisportifs68.fr) a rencontré un grand succès (4 542 visiteurs).

Plus de 2,70 M€ ont été alloués au total en 2017 en faveur du sport.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES

■ Ressources humaines

Un engagement fort pour la prévention

L'évaluation des risques professionnels de la collectivité s'est achevée fin 2017. Étape importante et point de départ de la prévention, ses résultats ont été formalisés dans le « document unique ». La collectivité a mis l'accent sur la prévention du risque routier en adhérant à la « Charte pour une route plus sûre » initiée par le Ministère de l'Intérieur, et en s'associant à la préparation d'un forum de sensibilisation avec la Préfecture et d'autres partenaires. Afin de faciliter le traitement des dossiers d'accidents de service, le réseau interne des assistants de prévention a été sensibilisé aux modalités de déclaration et au processus d'instruction de ces dossiers. L'ensemble des agents a été destinataire de cette information via un document explicatif synthétique. Enfin, une psychologue du travail a été recrutée : elle apporte son expertise à l'examen des situations et sa contribution à leur prise en charge.

Dialogue social et nouvelles modalités de travail

Le dialogue social a été nourri, avec 13 réunions des instances paritaires de la collectivité (CTP, CHSCT et CAP). En outre 4 réunions ont été organisées entre la DRH et les organisations syndicales, pour évoquer notamment la mise en place du télétravail et l'élaboration partagée d'une Charte du dialogue social. Une expérimentation du télétravail d'une durée d'un an a été engagée auprès de 9 directions, et a concerné près de 60 agents. Une évaluation déterminera si le télétravail peut être étendu au sein de l'administration départementale. Par ailleurs, la DRH a accompagné les démarches de réorganisation de plusieurs directions, engagées dans le cadre de l'adaptation des services départementaux aux besoins des usagers et des territoires.

Formation et accompagnement des évolutions professionnelles

L'effort de formation a été soutenu, avec plus de 1 800 agents formés. Une attention particulière a été apportée aux besoins des cadres, à la prévention des risques psychosociaux et aux formations en matière d'hygiène-sécurité. Afin de traiter plus rapidement les inscriptions des agents aux formations du CNFPT, ces dernières ont été dématérialisées.

Près d'un quart des formations a été assuré par le réseau des formateurs internes, ce qui a permis de maintenir une offre de formation de qualité, réactive et valorisant les compétences en interne. La DRH a favorisé l'évolution professionnelle des agents en proposant des sessions de formation à la mobilité (pour 40 agents), des entretiens personnalisés avec des spécialistes du recrutement et de la formation (77 agents) et un parcours de 17 jours pour les agents en situation de mobilité contrainte (reclassement ou redéploiement). Pour développer l'attractivité du Conseil départemental en tant qu'employeur, sa présence sur les médias sociaux a été renforcée à travers le réseau professionnel Linked'in, en attendant la mise en place d'un site d'offres d'emploi dédié.

Carrières et rémunérations : poursuite de la réforme

Engagée en 2016, la réforme nationale des Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) a été étendue en 2017 à l'ensemble des agents de la collectivité.



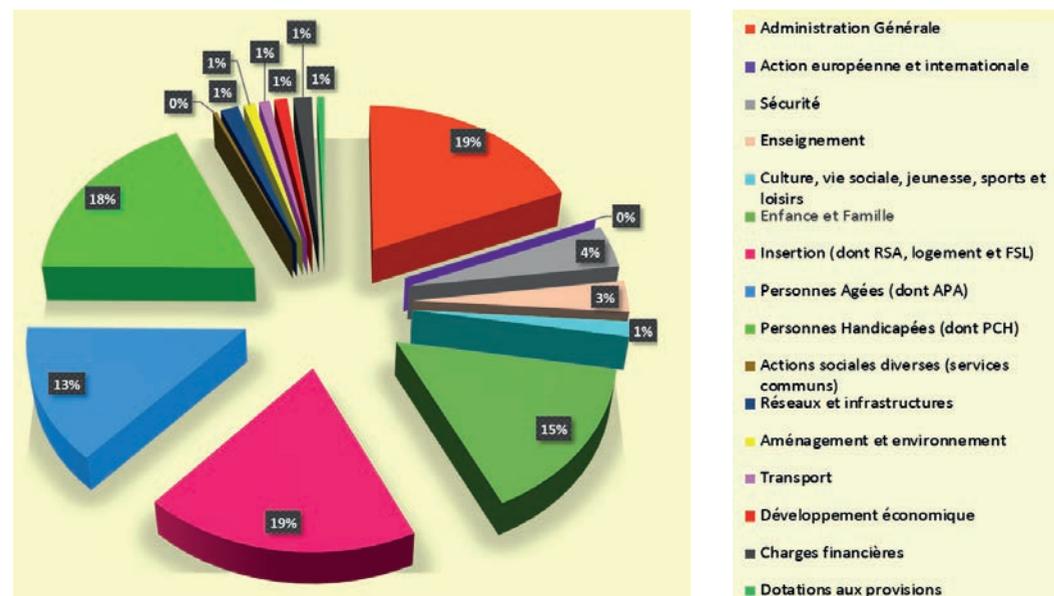
- Un budget de 96,8 M€**
- 2384 collaborateurs**
- 9257 jours de formation dispensés**
- 84 % des agents formés (hors assistants familiaux)**
- 160 stagiaires accueillis**
- 223 recrutements dont 40 % par mobilité interne**

Finances

Le budget 2017 du Département du Haut-Rhin s'est exécuté comme suit :

Dépenses	Réalisées (en millions d'euros)
FONCTIONNEMENT	560,4
INVESTISSEMENT	95
TOTAL	655,4

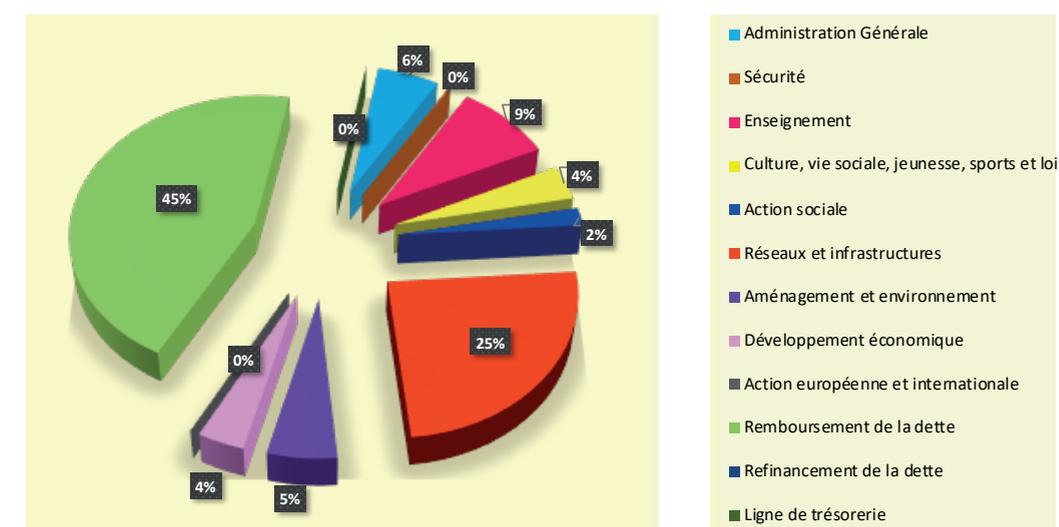
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES



Les dépenses totales s'établissent à 560 M€ en 2017, en diminution de 36,3 M€ par rapport à 2016, soit -6,1 %, liée principalement au transfert à la Région de la compétence relative au transport scolaire (-29,3 M€, soit -4,9 %). Les dépenses d'aide sociale représentent 369,97 M€, soit 66 % des dépenses totales de fonctionnement du Conseil départemental, en hausse de 4 points par rapport à 2016. Cette progression s'explique par la baisse des dépenses totales qui a majoré d'autant la part relative des dépenses sociales. En particulier, les dépenses d'allocation RSA et celles liées aux actions d'insertion représentent 105,3 M€ (19 % des dépenses totales), celles relatives aux personnes en situation de handicap 101,7 M€ (18 % des dépenses totales), celles afférentes à l'enfance et la famille 85,9 M€ (15 % des dépenses totales) et enfin celles liées aux personnes âgées 75,2 M€ (13 % des dépenses totales).

Les dépenses d'insertion diminuent de 3,5 M€ en 2017, en lien avec une baisse de 3,1 M€ des dépenses liées au rSa, amplifiant la baisse de 1,7 M€ déjà constatée en 2016 pour ces dépenses. Cette baisse s'explique par la mise en œuvre de la politique du « juste droit » et par l'amélioration du contexte économique alsacien. Dans le même temps, les dépenses relatives aux personnes en situation de handicap progressent de 0,6 M€. Les dépenses d'administration générale représentent 19 % des dépenses totales de fonctionnement du Département du Haut-Rhin, dont 17 % de dépenses de personnel. Les dépenses d'administration générale présentent une hausse de seulement 0,3 M€ par rapport à 2016, du fait de la maîtrise des charges de personnel.

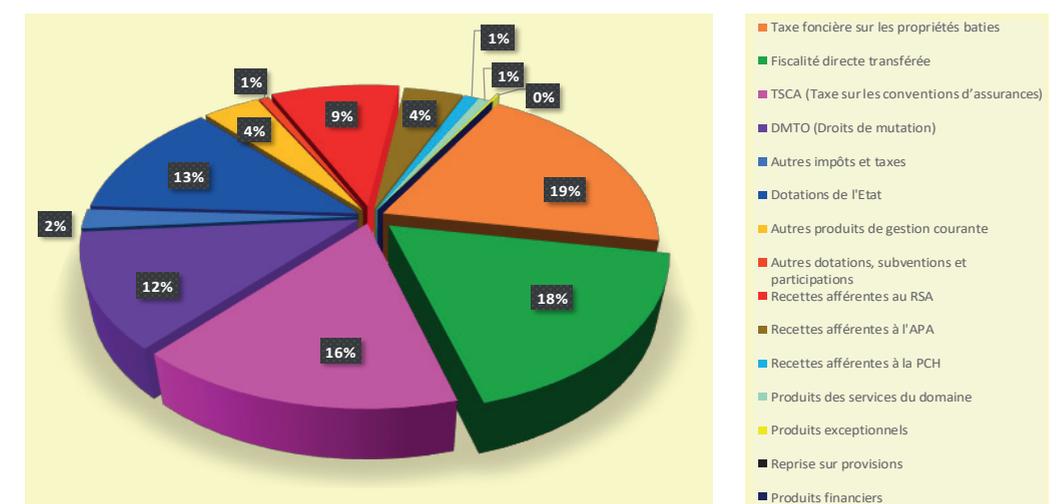
RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES



L'investissement opérationnel (hors remboursement et refinancement de la dette) s'établit à 52,2 M€, en baisse de 10,5 M€ par rapport à 2016, soit -16,7 %. En particulier, les dépenses relatives aux réseaux et aux infrastructures (voirie et grands équipements), qui représentent 25 % des dépenses totales, sont en baisse de 1,4 M€ par rapport à 2016. Pour ce qui est de la dette, le remboursement de la dette en capital représente 45 % des dépenses d'investissement, pour un montant de 42,7 M€, en hausse de 0,5 M€ par rapport à 2016. Aucune opération de refinancement de la dette n'a été réalisée en 2017, contrairement aux années précédentes. Après une baisse de 56,5 M€ en 2015 et de 39,8 M€ en 2016, l'encours de dette a encore diminué de 8,1 M€ en 2017 pour s'établir à 390,3 M€; en conséquence, la réduction cumulée de l'encours de dette sur trois ans représente un montant de 104,4 M€.

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES

Recettes	Réalisées (en millions d'euros)
FONCTIONNEMENT	638,9
INVESTISSEMENT	81,4
TOTAL	720,3



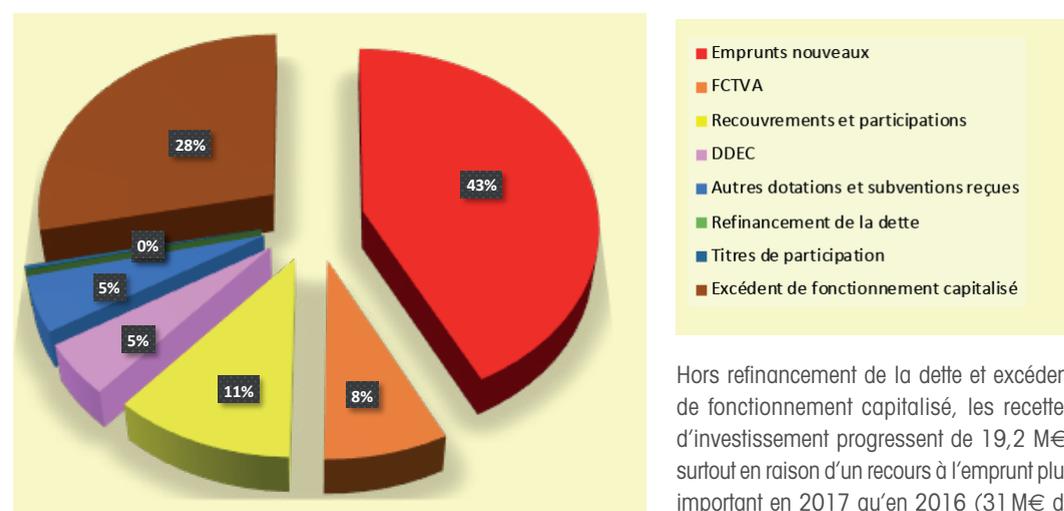
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 639 M€ en 2017, en baisse de 38,2 M€ par rapport à 2016. Ce recul des recettes totales est essentiellement attribuable à une diminution de 29,6 M€ des produits de la fiscalité directe transférée (CVAE, DCRT, dotations de compensation d'exonérations), dont 27,2 M€ résultant du transfert à la Région de 25 points de CVAE qui est intervenu en 2017 dans le cadre du transfert de la compétence Transports scolaires (hors élèves en situation de handicap). Par ailleurs, la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) a baissé de 2,2 M€, de même que les allocations compensatrices d'exonérations de fiscalité directe locale à hauteur de 0,6 M€. De ce fait, la fiscalité directe transférée ne représente plus que 18 % des recettes totales de fonctionnement en 2017, contre 21 % en 2016.

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) constitue désormais la principale source de recettes, avec 19 % des recettes totales de fonctionnement en 2017, soit un produit de 124,7 M€. Une augmentation de 1,8 M€ des produits de la TFPB a été enregistrée en 2017 en raison de l'évolution des bases fiscales, étant précisé qu'aucune hausse du taux d'imposition n'a été votée en 2017. La taxe spéciale sur les conventions d'assurances (TSCA) représente 16 % des recettes totales, soit 102 M€, en hausse de 2,3 M€ par rapport à 2016.

En raison d'un marché immobilier particulièrement dynamique en 2017, les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ont encore progressé de 8,3 M€ en 2017, ce qui correspond à une hausse de 12 %, après une hausse de 8,7 % déjà constatée en 2016; les DMTO représentent désormais 12 % des recettes totales, à un niveau presque identique à celui des dotations de l'État.

Après trois années successives de baisse (2014, 2015 et 2016), les dotations de l'État diminuent à nouveau de 15,1 M€ en 2017, notamment en raison des prélèvements opérés sur la DGF au titre de la contribution au redressement des finances publiques (14,1 M€ en 2017), ce qui porte la contribution totale à plus de 48 M€ en 2017. De ce fait, les dotations ne représentent plus que 13 % des recettes totales du Département du Haut-Rhin.

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2017



Hors refinancement de la dette et excédent de fonctionnement capitalisé, les recettes d'investissement progressent de 19,2 M€, surtout en raison d'un recours à l'emprunt plus important en 2017 qu'en 2016 (31 M€ de recettes supplémentaires liées aux emprunts

nouveaux). Les emprunts nouveaux représentent 34,6 M€ en 2017, soit 43 % des recettes totales, alors qu'un encaissement de seulement 3,3 M€ avait été réalisé en 2016 sur la base de prêts souscrits en 2014.

Les recettes liées au FCTVA et aux recouvrements - participations représentent respectivement 6,3 M€ et 9,1 M€, soit 8 % et 11 % des recettes totales.

Les dotations et subventions reçues s'élèvent au global à 8 M€, soit 10 % des recettes totales, dont 4 M€ au titre de la dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC).

Aucune opération de refinancement de la dette n'a été réalisée en 2017, contrairement aux années précédentes (32,7 M€ en 2015, 27,9 M€ en 2016).

L'excédent de fonctionnement capitalisé qui est affecté à la réserve d'investissement s'établit à 23 M€ en 2017, soit 28 % des recettes réelles d'investissement.

■ Numérique



L'e-administration

Déploiement du projet NEMO, nouvel environnement informatique des agents, à un rythme soutenu, répondant à l'objectif ambitieux d'équiper 2000 agents en 9 mois (93 % à fin juillet). Mise à jour en dernière version de toutes les applications métier (> 300) en coopération avec les services, avec leurs matériels périphériques (Scanners, robots, appareils de mesure). Forte rationalisation des licences et le recours notable aux solutions open source.

Prim'Vert, la nouvelle politique d'impression, vise à améliorer et à rationaliser les services d'impression. Les imprimantes et copieurs de la collectivité (74 sites) ont été remplacés en 3 mois par des équipements plus performants, et mieux partagés (nombre divisé par 2). Les agents peuvent suivre leur consommation, les économies réalisées et l'impact écologique de leurs impressions sur l'Intranet.

Une importante contribution a été apportée à la politique éducative et au numérique dans les collèges (Livre blanc, expérimentation de la maintenance du parc informatique pour 31 collèges).

Principales autres actions réalisées :

- Le développement et la mise en production du portail RSA & Bénévolat ;
- L'intégration des 230 assistantes familiales au système d'information, avec accès à la messagerie, à l'Intranet et mise en place d'un site collaboratif dédié ;
- L'expérimentation du télétravail (équipements et solutions pour 40 agents) ;
- La mise en production de la dématérialisation de la chaîne comptable ;
- Le renforcement de la protection contre la cyber criminalité (équipements, procédures, sensibilisation du personnel) ;
- Le déménagement de 300 agents (Différents sites colmariens, PAS, MDPH).

■ Bâtiments départementaux et logistique

Immobilier et bâtiments départementaux

Satisfaire les missions de service public à des coûts optimisés

Dans un contexte où la maîtrise des dépenses de fonctionnement est une nécessité, le Département a mené un travail important de rationalisation de ses implantations immobilières tout en cherchant à faciliter l'accès du public à ses services. Dans ce cadre, le regroupement de plusieurs entités avenue d'Alsace à Colmar dans des locaux performants et accessibles, a permis la fermeture de sites vétustes et inadaptés du centre-ville, tels que l'ancienne aumônerie et la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Ces opérations ont permis la réalisation d'économies en termes de dépenses d'énergie, d'entretien et également de loyer.

Valoriser le patrimoine départemental

Au cours de l'année, le Département a procédé à la revente de biens immobiliers acquis précédemment dans le cadre de projets routiers et devenus aujourd'hui inutiles pour la Collectivité. Ainsi, plusieurs maisons individuelles ont trouvé acquéreurs à Retzwiller et Ingersheim. En parallèle, le Département a poursuivi le travail d'entretien et de rénovation de ses sites. Il a notamment réhabilité totalement un des bâtiments du Service Appui Routes et Matériels de Colmar, particulièrement vétuste.

L'année 2017 a également été l'occasion de mener une réflexion globale sur les implantations des services de la Solidarité sur le territoire haut-rhinois qui permettra d'engager des travaux d'optimisation du patrimoine sur les prochains exercices.

Faire bénéficier les partenaires de l'expertise des services du Département

Le Département met également son expertise au service de partenaires extérieurs afin de faciliter la concrétisation de leurs projets immobiliers.

Il s'agit notamment du suivi des opérations de réhabilitation et de reconstruction d'établissements sociaux et médico-sociaux. Dès la phase de pré-études, la Collectivité conseille les maîtres d'ouvrages, en particulier sur les aspects liés à la fonctionnalité des espaces et au coût de réalisation des projets. L'objectif est l'optimisation de la dépense qui bénéficie au final aux usagers et à leurs familles. À ce titre, le Département a accompagné la finalisation du programme de regroupement des EHPAD de Ste Croix-aux-Mines et de Ste-Marie-aux-Mines ainsi que la phase concours de l'extension de l'EHPAD de Masevaux.

Logistique

Les services de la logistique ont également largement œuvré pour la maîtrise des dépenses de fonctionnement en poursuivant la politique de rationalisation des moyens déjà engagée les années précédentes, en favorisant tout particulièrement la mutualisation sous différentes formes :

- l'adhésion à un groupement de commande Bas-Rhin, Eurométropole de Strasbourg, SDIS et Haut-Rhin pour l'achat des fournitures de bureaux permettant d'obtenir une baisse des prix unitaires ;
- le regroupement des courriers envoyés par les services départementaux aux organismes sociaux et aux élus ainsi qu'un développement de l'utilisation du tarif « lettre verte » ont contribué à une réduction des dépenses annuelles d'affranchissement de 11 % ;
- l'accompagnement du projet Prim'vert de mutualisation des moyens d'impression au sein des services par une gestion centralisée de l'approvisionnement en papier ;
- la réduction du nombre de véhicules de la flotte automobile, la révision des kilométrages souscrits dans le cadre du marché de location de longue durée, la baisse significative des dépenses de carburants ont contribué à une économie de près de 9 % sur le marché originel ;
- le développement de l'externalisation des opérations de nettoyage dans les collèges, basée sur le transfert des tâches les plus génératrices d'inaptitudes physiques chez nos agents.

Contrôle de gestion et pilotage des politiques publiques

En matière d'évaluations des politiques publiques, le service a réalisé une enquête sur les usages des outils informatiques dans les collèges, puis une évaluation de l'usage des tablettes numériques dans les collèges pilotes. Le Département pourra ainsi formuler une approche globale de sa politique d'équipement informatique des collèges.

L'équipe en charge de construire l'observatoire départemental a réalisé un diagnostic complet des bases de données disponibles dans la collectivité et mené un programme de tests d'accessibilité et de fiabilité des données. Elle a également réalisé des travaux cartographiques à façon ou d'extraction de données statistiques.

2 audits ont été réalisés au sein d'organismes bénéficiant de subventions départementales.

Appuis juridique et documentaire

En 2017, le Service Juridique a traité près de 781 dossiers nouveaux. Les fonctions majeures de ce service s'articulent autour de deux axes.

- **Partenaire des services départementaux :** Pour l'aide et le conseil aux services départementaux, le Service Juridique exerce un rôle identique suivant les directions : émission d'avis et de conseils par téléphone, courriels et notes écrites, réalisation d'études ponctuelles sur des questions posées, assistance au montage de projets plus importants et plus complexes, veille juridique, visa des rapports, délibérations et conventions.
- **Interlocuteur des tribunaux :** Le Service a enregistré 84 contentieux nouveaux (pénal, administratif, civil) principalement dans les domaines du revenu de solidarité active et des ressources humaines.

Commande publique

Le Service de la Commande Publique (SCP) rédige les pièces administratives et gère la passation de tout achat supérieur à 25 000 € HT au sein de la collectivité départementale. 223 marchés passés par le SCP du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

34 marchés comportaient un dispositif social et 42 marchés des dispositions environnementales. Le SCP a également géré 65 marchés d'un montant inférieur à 25 000 € HT et 96 avenants. Les économies réalisées suite à négociation se sont élevées à 416 000 € HT.

La plate-forme mutualisée de dématérialisation des marchés publics (<https://alsacemarchespublics.eu>), dont le Département du Haut-Rhin est coordonnateur depuis septembre 2017 et ceci pour deux ans, compte désormais plus de 270 adhérents. Environ 15 000 entreprises y sont référencées. Sur les 126 consultations mises en ligne sur la plateforme (dont certaines comportaient plusieurs lots), 2 126 retraits ont été enregistrés et 429 offres électroniques ont été déposées. Les retraits et le dépôt des offres électroniques sont en constante augmentation chaque année, avec une dématérialisation totale prévue le 1^{er} octobre 2018.

Le SCP a finalisé plusieurs projets : migration du logiciel de rédaction et de passation des marchés publics vers une solution web, messagerie sécurisée du portail acheteur en direction des entreprises en cours de procédure, notification comprise, fiche de renseignements dématérialisée (Firma), mutualisation d'achats avec d'autres structures alsaciennes.

Service administratif de l'Assemblée

Le service administratif de l'Assemblée a assuré la préparation et le suivi des 18 réunions de l'Assemblée réparties comme suit : 7 réunions publiques du Conseil départemental et 11 séances de la Commission permanente. Au total, ce sont 537 délibérations qui ont été adoptées par les Conseillers départementaux, traduites sur le terrain par la réalisation d'investissements et de services au bénéfice des Haut-rhinois.

Par ailleurs, 81 réunions des commissions thématiques ont eu lieu.

Enfin, à la suite de la démission de M. Éric Straumann de la Présidence du Conseil départemental, incompatible avec son mandat de député obtenu en juin 2017, M^{me} Brigitte Klinkert l'a remplacé par élection à l'unanimité du Conseil départemental, le 1^{er} septembre 2017, lors d'une séance plénière extraordinaire, devenant ainsi la 1^{re} femme à accéder à la présidence de l'institution départementale.

La loi du 14 février 2014 interdisant le cumul d'un mandat de parlementaire avec des fonctions exécutives locales a également vu l'arrivée de deux nouveaux Conseillers départementaux, M. Pascal Ferrari et M. Marc Munck, remplaçant de MM. Olivier Becht et Raphaël Schellenberger, élus députés en juin 2017.

Documentation et veille

Le service Documentation et Veille a pour missions principales, d'assurer la constitution, la gestion, la conservation et la diffusion des collections documentaires de la collectivité, de répondre aux besoins documentaires des agents et des élus, de proposer aux usagers des services et des produits documentaires permettant de faciliter l'accès à l'information.

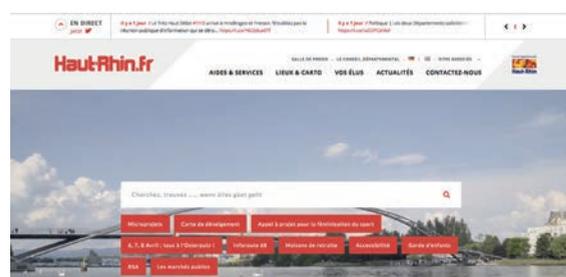
Le fonds documentaire disponible sur le portail documentaire compte plus de 6 000 références, réparties en ressources papier (monographies, abonnements) et abonnements électroniques.

500 prêts de documents ont été effectués sur l'année et le service a accueilli 517 visiteurs. Les documentalistes assurent également, en fonction de l'actualité ou sur demande des agents, une diffusion électronique de veilles thématiques sur les différentes politiques publiques, ainsi qu'une revue de presse quotidienne.

Communication

Le Haut-Rhin et l'Alsace en commun

En 2017, la Direction de la communication s'est attachée à développer et valoriser les coopérations avec le Conseil départemental du Bas-Rhin. Dans le même temps, elle a intensifié son investissement dans le développement du numérique avec en point d'orgue la mise en ligne au début de l'année 2017 du nouveau site internet institutionnel haut-rhin.fr



L'année a été marquée par une coopération toujours plus étroite entre des deux collectivités départementales du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. La création des agences alsaciennes ADIRA, ADT, la création d'Alsace Archéologie ou encore la transformation et la réouverture de la Maison de l'Alsace à Paris en témoignent. La Direction de la communication du Conseil départemental du Haut-Rhin a mis en œuvre les actions de communication utiles à la concrétisation et à la

valorisation de ces partenariats entre les deux Départements. Dans le même temps, elle s'est rapprochée de la Direction de la Communication du Conseil départemental du Bas-Rhin pour intensifier la coopération opérationnelle entre les deux entités. Cette démarche volontariste nouvelle a donné lieu, entre autres, à un séminaire de travail des deux équipes, à la création d'un label « Alsace en commun », à l'intégration de contenus communs dans les magazines institutionnels, à des plans de communication partagés pour accompagner par exemple des initiatives communes dans le domaine de la culture - le festival VOOLP « vos oreilles ont la parole », l'opération collège au cinéma - ou encore à l'organisation de points presse et la publication de communiqués de presse communs.



La coopération renforcée entre les directions de la communication des Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin donne lieu fin 2017 à la création de logos et labels communs, de premiers contenus partagés dans les publications départementales. Le déploiement se fera début 2018.

Autre temps fort de l'année : l'élection de Brigitte Klinkert. La Direction de la communication a accompagné l'élaboration et la valorisation du projet de mandature auprès de la presse et des partenaires. Dans la dynamique de la nouvelle présidence, la Direction de la communication s'est également investie dans l'accompagnement de dossiers à forte lisibilité nationale ou stratégique, par exemple le dispositif RSA/bénévolat, l'Ecotaxe, le retour à une représentation politique et administrative de l'Alsace, Stocamine, l'après centrale de Fessenheim, la réhabilitation du Hartmannswillerkopf, la Maison de l'Alsace à Paris, la nouvelle politique PRÊT, Pour la Réussite Éducative de Tous... D'un point de vue plus régional ou local, de nombreux événements récurrents ou nouveaux ont également bénéficié d'actions de communication, parmi ceux-ci : la rentrée scolaire, le budget et les séances plénières, les veilleurs de châteaux, collège au cinéma, le déménagement de l'ADIL, les femmes dans le sport, la campagne de protection des batraciens, les arbres de la Sainte Catherine, ou l'inauguration de la nouvelle MDPH...

rSAeBénévolat, Veilleurs de Châteaux : deux initiatives nouvelles valorisées par la Direction de la Communication.



Nouveau site internet Haut-Rhin.fr et démarche « Mon projet numérique »

L'engagement de la Direction de la Communication pour le digital repose sur une organisation « agile », fondée sur un cadre opérationnel réactif et multi-compétences pour chacun des agents. L'ensemble de l'équipe a été partie prenante de la transformation numérique de la Collectivité, à plusieurs niveaux, entre autres :

- ouverture du nouveau site institutionnel haut-rhin.fr ;
- mise en ligne du mag digital Haut-Rhin Magazine ;
- mise en cohérence de la charte éditoriale des autres sites internet : mercredis sportifs, infochantiers 68, planètes68, archives départementales, bilinguisme68... ;
- création d'un nouveau panorama presse digital ;
- montée en charge de l'open data ;
- création du dossier en ligne « mon projet numérique » et implication dans le comité numérique ;
- aide à la refonte du site internet AAA (Agence Attractivité Alsace) ;
- déploiement de mini-sites thématiques modèles ;
- intensification des actions sur les médias sociaux, facebook (création de jeux en ligne, de contenu video, de concours) et twitter, avec notamment la création et l'administration d'un nouveau compte twitter (@hautrhin).



Par ailleurs, le media vidéo a été fortement développé avec des productions en interne et la montée en charge de la chaîne You Tube (120 vidéos mises en ligne). Un drone fait maintenant partie du matériel et des compétences de la direction.



Budget total de **718 010 €** en 2017

10 métiers : chargé de communication, chargé de développement, chargé de veille médias, attaché de presse, web journaliste, directeur artistique, photographe, comptable, assistante de direction, directeur de communication

239 dossiers et communiqués de presse produits (soit en moyenne 4,6 par semaine, soit presque 1 par jour ouvré)

41 notes de presse produites

Administration de **6** sites internet

360 panoramas presse émis

200 055 visiteurs annuels sur le site internet

4 numéros de Haut-Rhin Magazine par an en version print et en version digitale

1308 000 exemplaires de Haut-Rhin Magazine distribués

1424 followers sur le twitter @pressecg68

612 followers sur le twitter @hautrhin

18 000 abonnés sur la page Facebook Conseil départemental du Haut-Rhin

Contact

Conseil départemental du Haut-Rhin

Direction générale des services

100 avenue d'Alsace - BP 20351 - 68006 Colmar CEDEX

Tél. 03 89 30 61 00 - direction-generale@haut-rhin.fr

ISBN 2-86068-066-7

Mise en page : SIC/DCO - CD68 / Crédit photo : CD68/DCO - Juin 2018

ALSACE

Conseil départemental

